VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 16 AOUT 1933 — NUMERO 12

Adressez ...
Abonnement
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - $2.50
Europe - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 317
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
618, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

AU CONGRES DES CANADIENS DE NAISSANCE

On désire des immigrés capables d'aider au développement du pays—Prochaine convention à Winnipeg

Ottaw — Les Canadiens de Naissance ont tenu la semaine dernière leur 12e congrès annuel au Château Laurier. M. George-J. Smith, de Hamilton, a déclaré que les Canadiens de naissance sont fortement opposés à l'immigration assistée financièrement. Jamais la société ne pourra approuver que l'on paie pour faire venir des étrangers au Canada, étrangers qui n'ont nullement l'intention de s'assimiler à la vie nationale du Canada. Les Canadiens de naissance sont en faveur d'une immigration saine et soigneusement choisie. On désire des immigrés capables d'aider au développement du pays et non des épaves d'une population.

Une résolution a été adoptée à l'effet que les principes économiques, de même que la procédure et la coutume parlementaire, devraient être enseignés dans les écoles primaires et secondaires suffisamment pour préparer l'élève d'une façon efficace à la vie publique.

L'inflation

Au sujet de la situation économique, le congrès s'est déclaré en faveur de l'inflation monétaire au Canada, inflation proportionnée au coût annuel de l'administration. Il favorise en plus l'établissement d'une commission financière indépendante pour étudier et contrôler les dépenses gouvernementales et des corporations publiques afin que le coût d'administration soit proportionné aux ressources du contribuable. Une telle commission existe en France et en Angleterre depuis de nombreuses années. Elle existe également en Italie, et aussi aux Etats-Unis depuis quelques mois.

Les délégués ont favorisé en plus l'établissement d'un régime bancaire national et du contrôle des autres banques et maisons de placement. Ils demandent également l'ajustement systématique de nos dettes nationales par une réduction lente et l'élimination définitive de l'usure et des intérêts élevés.

En l'honneur d'Iberville

Il a été décidé d'honorer la mémoire d'un des plus illustres fils du Canada, Pierre LeMoyne d'Iberville. Une plaque commémorative de bronze sera érigée en son honneur dans la cathédrale de La Havane. La plaque portera des inscriptions en français et en anglais. D'Iberville s'est illustré pendant de nombreuses années par son oeuvre parmi les Canadiens de langue française et de langue anglaise.

Il a été proposé que le Canada fasse du 11 décembre un congé national. Cette date marque l'anniversaire du Statut de Westminster de 1931, en vertu duquel le Canada a été reconnu officiellement comme nation. Les Canadiens de Naissance veulent que ce congé soit mis à l'égal de la fête du Dominion, le premier juillet.

Il a aussi été annoncé que l'on nommera un comité national pour propager dans tout le pays, par l'entremise de la radio, les idées et les principes du mouvement des Canadiens de naissance.

L'Ordre s'est déclaré entièrement en faveur de la mise en vigueur de la loi des salaires minimum afin d'éviter de nombreux abus qui sont faits au détriment de la classe ouvrière.

Le congrès s'est déclaré absolument opposé à la fusion des chemins de fer au Canada, de même qu'à la fusion des compagnies subsidiaires telles que le télégraphe et les services de transport de marchandises et colis.

L'Histoire du Canada

Les délégués ont favorisé l'enseignement de l'Histoire du Canada et de la géographie comme matières premières dans le cours d'immatriculation. Ils croient également que les langues mortes devraient être remplacées par les langues vivantes dans l'enseignement secondaire.

Les délégués ont étudié en outre plusieurs autres questions d'ordre national.

M. George-J. Smith, de Hamilton, a été élu président de l'Ordre. La prochaine convention aura lieu à Winnipeg, le 8 août 1934.

Mgr Cassulo échappe au naufrage

Ile Caribou, Qué. — S.E. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada, son secrétaire, Mgr Bearzotti, et d'autres dignitaires ecclésiastiques sont sains et saufs, après avoir failli périr, lorsque le petit Steamer "Northshore", dans lequel ils se dirigeaient vers Rimouski, frappa un récif samedi après-midi. Ils ont été sauvés de naufrage par des pêcheurs aidés des marins de l'équipage.

Le délégué apostolique est en route pour un voyage sur la Côte Nord, où il visitera quelques-unes des missions de S.E. Mgr Leventoux.

Au Congrès de Mexico

Mexico — Les délégués du Canada, des Etats-Unis et du Mexique, réunis en conférence régionale, ont dû se séparer sans avoir pu s'entendre sur la question de la distribution des longueurs d'ondes.

Le délégation canadienne était conduite par M. Laurent Beaudry, du département des Affaires extérieures, qui était accompagné de M. C.P. Edwards, directeur de la T.S.F. du département de la Marine, et de M. W.A. Steel, technicien de la Commission canadienne de la radio.

Pèlerinage à St-Malo, le 27 août

En l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes. Grand'messe à 10 h. 30 à la Grotte. Vêpres à 3 heures. Grande procession dans le bois. Dimanche, vingt-sept août.

Le sacre de Mgr Yelle

Le sacre de Mgr Emile Yelle, archevêque élu d'Arcadiopolis et coadjuteur de Saint-Boniface, aura lieu, comme nous l'annoncions la semaine dernière, à Montréal, le 21 septembre, dans l'église Notre-Dame.

Son Em. le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, assistera à la cérémonie. Plusieurs archevêques et évêques seront aussi présents. On espère que S.E. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, pourra faire le voyage, assister à la cérémonie et ramener avec lui dans son diocèse le nouvel évêque.

Le consécrateur sera S.E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Les coconsécrateurs ne sont pas encore connus.

S.E. Mgr Arthur Melanson, évêque de Gravelbourg, l'un des derniers évêques sacrés dans la province, prononcera le sermon de circonstance.

Première excursion de touristes à Churchill

Le chemin de fer Canadien National organise en ce moment la première excursion de touristes à Churchill, terminus du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Cette excursion sera une vraie aubaine pour les amateurs de tourisme. Le prix du billet n'est que de 1 sou par mille et il y aura un wagon-touriste et les voyageurs pourront prendre tous leurs repas dans les wagons-restaurant.

Départ de Winnipeg vendredi matin le 25 août et retour jeudi de la semaine suivante, le 31. Les touristes passeront deux jours à Churchill pendant lesquels ils auront l'occasion de visiter le port et les environs de la ville. Tous les voyageurs pourront au cours de ces deux jours, occuper les wagons-lits et prendre leurs repas dans les wagons-restaurant.

Mgr J. Guy, O.M.I. fête son 50e anniversaire de naissance

Falher, Alta.—Le soleil se levait radieux le 28 juillet; c'est qu'il y avait fête au presbytère: Son Excellence Mgr J. Guy, en visite à l'occasion de la retraite des Révérendes Soeurs Ste-Croix, entrait dans sa cinquantième année.

Bien que la paroisse tont entière eût été heureuse d'offrir l'hommage de son profond attachement et formuler des voeux de longue vie à leur premier pasteur, les religieux et religieuses d'abord, puis les syndics d'église se firent les interprètes des paroissiens; les Dames de l'Autel vinrent aussi présenter les voeux des dames de la paroisse. Un diner intime fut servi au presbytère. A cause des chemins impraticables, tous les prêtres invités ne peurent se rendre à la fête.

Ad multos annos!

Le XIXe Centenaire de la Rédemption Célébré à la Maison Saint-Joseph

Ve Pèlerinage régional en l'honneur de S. Joseph—Erection d'une Croix du Chemin—Fête champêtre—Sermons par le R.P. Parent, C.SS.R. et par M. l'abbé Lucien Vinet

Otterburne, Man. — Un orage survenu dans la nuit du samedi au dimanche, 6 août, a failli compromettre entièrement nos fêtes, soigneusement organisés dans le but de commémorer le glorieux XIXe Centenaire de la Rédemption. Les organisateurs se sont trouvés dans une perplexité des plus embarrassante. Toutes choses considérées, l'on décida résolument que les fêtes auraient lieu.

De bonne heure, les pèlerins venus des environs envahirent notre chapelle, dans le but de se confesser et de communier.

A 10 h. l'autel était prêt pour la messe en plein air; mais afin de n'exposer personne à manquer la messe de précepte, l'on retarda jusqu'à 10 h. 30 pour commencer. La grand'messe solennelle fut chantée par le R.P. Raymond Valois, C.S.V., aumônier, récemment nommé à notre Juvénat de Berthierville, Qué. Diacre son successeur, le R.P. Albert Denis, C.S.V.; sous-diacre, M. l'abbé Ph. Jérôme, de Gravelbourg, Sask.

Après le premier évangile, le R.P. Lesage, C.S.V., directeur, souhaita la bienvenue aux pèlerins—huit cents environ—la plupart venus d'Otterburne, de St-Pierre, de St-Malo d'Aubigny. Il exprima la peine que causait l'absence d'un si grand nombre; il se réjouit toutefois de cette pluie, peut-être le plus grand bienfait temporel que saint Joseph nous ait accordé. M. l'abbé Sabourin, curé de St-Pierre, lut ensuite les annonces de la semaine à ses paroissiens, puis le prédicateur de circonstance, le R.P. Parent, C.SS.R., de Ste-Anne-des-Chênes, adressa un éloquent sermon: demption."

"Saint Joseph et l'oeuvre de la Ré-

Sermon du R.P. Parent

Texte: "Salus nostra in manu tua est."
"Notre salut est en vos mains." —(Gen. 47, 25.)

Ce texte est la prière suppliante des Egyptiens à Joseph, devenu l'intendant de la Maison de Pharaon. Appliquons-le au Joseph du Nouveau Testament. 1o Dieu a décrété que le salut du monde devrait s'opérer par la croix, par l'immolation. La victime? . . . Elle devra être divine, à cause de l'offense infinie qu'est le péché. Mais comment un Dieu pourrait-il souffrir? Par l'union de la nature humaine à sa nature divine dans une seule personne qui serait Fils de Dieu et fils de la T.S. Vierge. Mais à Marie, il faudra un époux, un gardien éprouvé; un homme vierge, revêtu de qualités exceptionnelles, "vir justus". Joseph, fils de la race royale de David, sera l'élu du ciel. 2o Dieu eut pu ne donner à S. Joseph que ce rôle de gardien de la T.S. Vierge. Il a voulu plus que cela. Il a voulu donner à Jésus un père sur la terre; un vrai père, mais remarquons bien, un père non pas par la génération, mais par la charité, par l'adoption, par le droit du mariage.

Et dans ce rôle, comme dans le premier, S. Joseph sera associé à l'oeuvre de la Rédemption, car à lui revient le devoir onéreux de veiller sur la vie de la divine Victime, de la nourrir, la loger, l'entretenir, la défendre contre les ennemis. Ce rôle il le remplira jusqu'à sa mort, dans l'humilité, la pauvreté, l'effacement. 3o Mais ce rôle de S. Joseph ne se bornera pas à cela. Tant qu'il restera une âme à sauver, l'oeuvre de la Rédemption ne sera pas finie. Or, écrit Bossuet, Dieu ayant décidé de nous donner Jésus par le concours de S. Joseph ne change plus. Et n'est-ce pas ce que croit et enseigne la Sainte Eglise? S. Joseph a été choisi pour Patron de l'Eglise universelle et des mourants, après l'avoir été pour patron de la vie intérieure de chacun de ses enfants. Jésus mort, son oeuvre de la Rédemption se continue par l'Eglise. S. Joseph, du haut du ciel, protège l'Eglise. A lui, comme Pharaon à l'ancien Joseph, Dieu dit: "Prépare les trésors, les réserves, tu les distribueras". Et l'Eglise reconnait ce rôle de S. Joseph et elle commande à ses enfants le recours à ce puissant protecteur. Ite ad Joseph, répète-t-elle; oui, avec confiance, "allez à S. Joseph".

Autre considération. S'il est un moment important pour ce recours, c'est bien celui de l'agonie, de la mort. L'Eglise a donc déclaré S. Joseph le patron des agonisants, lui qui eut le bonheur singulier de mourir entre les bras de Jésus et de Marie. S. Joseph a donc coopéré étroitement à l'oeuvre par excellence de la Rédemption du monde par le fait qu'il a été choisi par Dieu pour être l'époux et le gardien de la T.S. Vierge, le père nourricier de Jésus, le patron de l'Eglise universelle et des agonisants.

Conclusion.—Pour nous, du Canada, la dévotion à S. Joseph est un legs précieux. S. Joseph est le patron spécial de notre pays depuis son origine. La vision qu'eut Marie de l'Incarnation avant son départ pour la Nouvelle-France s'est réalisée. Notre devoir est donc de conserver au coeur canadien cette grande dévotion, par un zèle éclairé, généreux, soutenu à répandre son culte.

Partie agricole

Le milieu du jour fut consacré à visiter la ferme modèle. La question agricole est liée à la question religieuse. Cette relation l'ennoblit. Etre bon agriculteur suppose une grande vertu que procure la religion. Par ces temps difficiles, il faut de la foi, du courage, de la ténacité, de la persévérance dans l'effort. Tenir bon! c'est le mot d'ordre. Ces énergies nécessaires, on les trouve au pied de l'autel. Daigne S. Joseph, modèle et patron des travailleurs, intercéder pour nous!

Le programme du jour n'a pas trop souffert. "Développons les industries domestiques" était l'idée dominante. La terre peut faire vivre son homme, et très bien. Pour cela, elle a besoin d'être bien traitée. Allons donc à la bonne école.

A 2 h. la foule avait grossi. Les instructeurs étaient au poste: le Frère Huard, C.S.V., à l'étable; M. l'abbé Beaudry, curé d'Aubigny, et le Frère Th. Pineault, C.S.V., au rucher; M. J.-E. Lafrance, agronome, et le P. Valois, C.S.V., à la pépinière. Les Petites Missionnaires de Saint-Joseph se chargèrent de l'exposition des conserves et des légumes de toutes sortes. Au rucher, à 3 h., M. l'abbé Beaudry présida une pieuse cérémonie: la consécration au Sacré-Coeur des apiculteurs telle qu'elle se prononce dans la province de Québec. Nos visiteurs ont aussi remarqué le nouveau musée scolaire. Encore à l'état d'organisation, il renferme déjà quantité de spécimens intéressants, cela grâce au zèle du Fr. Laflamme et des membres du Cercle des Jeunes Naturalistes. Tout un mur couvert de dessins, oeuvre de nos jeunes orphelins et de leur professeur, le Fr. Bourgault.

La Croix du Chemin

Le Salut du T.S. Sacrement précéda la bénédiction solennelle de la Croix du chemin. M. l'abbé Beaudry, curé d'Aubigny, officiait, assisté du R.P. Parent, C.SS.R. et du R.P. Denis, C.S.V. L'officiant se rendit avec l'ostensoir auprès des malades pour apporter à chacun une bénédiction spéciale.

M. l'abbé Sabourin, curé de St-Pierre, assisté du R.P. Lesage, C.S.V., directeur, bénit solennellement la croix, couchée au pied de l'autel. Cette croix a une histoire intéressante. Elle est un don de Mme Joseph Mulaire, née Catherine Lacerte, décédée en 1922, à l'âge de 78 ans, après être demeurée veuve pendant 55 ans. Catherine Lacerte fit ses études à Longueuil, Qué. Elle vint au Manitoba en 1859 et enseigna pendant de nombreuses années. Mme Mulaire fut remarquable par sa piété, sa charité, son dévouement dans l'enseignement. On rapporte que, par amour de sa religion et de sa langue française, elle enseigna longtemps pour seulement $30.00 par année. Devenue trop vieille, elle discontinua l'enseignement et

(Suite à la deuxième page)

COMMISSION DES BANQUES A VICTORIA

Elle siègera dans tous les centres importants du pays—Mémoire du sous-ministre des Finances

Ottawa — La commission royale sur les banques et le cours monétaire a terminé ses séances publiques à Ottawa, et ses membres sont partis pour Victoria où s'est ouvert lundi la série transcontinentale des séances publiques et privées. Vancouver sera visité aujourd'hui, Calgary le 18 et Edmonton le 21. Des séances auront lieu aussi à Saskatoon, Régina et Winnipeg.

Mémoire du Dr Clarke

Le Dr W.C. Clark, sous-ministre des Finances, a donné la lecture d'un mémoire entrecoupé de commentaires, traitant des relations du gouvernement fédéral et des banques.

Il divisa son travail en trois parties. Dans la première, il parla des fonctions particulières dévolues au gouverneur en conseil qui est en pratique, le conseil des ministres. Dans la seconde, il expliqua les fonctions du bureau du trésor du cabinet. Et dans la troisième, le ministère des finances.

Les principales fonctions du gouverneur en conseil, assignées par la loi des finances, sont les suivantes: fixer le pourcentage de la circulation chaque année; nommer l'inspecteur général des banques et fixer son salaire; approuver l'achat de l'actif d'une banque par une autre banque; autoriser et fixer la quantité des devises étrangères en circulation au Canada; autoriser le paiement des réclamations soumises au ministre des finances.

Le bureau du trésor—le Treasury Board—se compose de cinq ministres de la Couronne: le ministre des finances, celui de la justice, celui du commerce, celui du revenu national, celui des chemins de fer et canaux et celui de la marine. Il est constitué pour étudier toutes les questions afférant aux finances.

Ses principales fonctions sont les suivantes: déterminer si les nouvelles banques ont observé fidèlement les stipulations de la loi des finances; surveiller le capital, l'actif, les réserves, la monnaie en circulation et les problèmes relatifs à la fusion des banques; fixer les taux d'intérêt et avoir l'oeil aux garanties.

Les explications fournies étaient d'un caractère hautement technique. Elles tendaient toutes à montrer que le ministère des finances, aidé du bureau du trésor et du conseil des ministères, remplissait, de fait, les fonctions exercées en d'autres pays par les banques centrales.

Sur quoi portera l'enquête

Ce serait toutefois une erreur de croire que la commission MacMillan a pour objet d'enquêter sur le fonctionnement de nos banques, ou sur le mécanisme de leurs opérations. Son objet est plus haut et ne s'éloigne pas de la théorie. La commission se bornera à étudier l'esprit et la lettre de notre loi constitutive des banques, de la loi qui régit l'émission du papier-monnaie, la frappe de la monnaie d'or, d'argent, de nickel et de cuivre. Elle étudiera en outre la loi de finance et se penchera sur le grave problème, qui fut abordé par la Chambre, de la création d'une banque centrale.

Lord MacMillan attire l'attention sur le fait que la loi canadienne des banques a le mérite d'avoir créé des institutions à la solidité desquelles il rend hommage. Il indique le développement de nos principales banques, grâce à la confiance justifiée dont elles ont été constamment l'objet, même en période de crise. "Le pays, déclare-t-il, leur est dans une large mesure, redevable de son admirable développement. C'est à ses banques qu'il doit d'avoir, moins que d'autres, ressenti les contre-coups de la vie financière qui ont parfois durement secoué le monde."

Les premières chartes accordées au pays

Lord MacMillan laisse ensuite la parole à M. J.-A. McLeod, président de l'Association des Banques, qui donne lecture d'un long mémoire dans lequel il fait l'historique de la législation bancaire au Canada. Il rappelle les particularités de la première charte accordée à une banque, qui est la Banque de Montréal, en 1817. Il en indique les particularités. Il la compare à la première charte accordée à une banque aux Etats-Unis, et fait l'exposé de la première émission de papier-monnaie par la Banque de Montréal, et dans quelles conditions elle fut faite.

Lord MacMillan espère être rentré à Londres pour reprendre, dès les premiers jours d'octobre, ses fonctions au plus haut tribunal de l'Empire, le Conseil privé de Sa Majesté.

PROPAGANDE EN AUTRICHE AU MOYEN DE L'AIR

Berlin fait savoir à l'Italie qu'elle va cesser, mais elle voit d'un mauvais oeil l'intervention anglo-française

Paris — A une note française et une note britannique identiques affirmant que la propagande que les Allemands font en Autriche depuis quelque temps porte atteinte à l'esprit du Pacte des quatre puissances, le gouvernement allemand a répondu que l'immixtion de la France et de la Grande-Bretagne dans les difficultés austro-allemandes est inadmissible.

Ce qui a déterminé la France et la Grande-Bretagne à intervenir, c'est surtout le fait que les nazis ont survolé le territoire autrichien pour distribuer des pamphlets contre le chancelier Dollfuss.

Le gouvernement italien a reçu de l'Allemagne l'assurance que tous ses efforts seront déployés pour mettre un terme aux incidents tels que la distribution du haut des airs de pamphlets de propagande en Autriche, et tels que des attaques contre l'Autriche dans des discours radiodiffusés en Allemagne.

L'Italie avait déjà approché l'Allemagne d'une manière amicale, la semaine dernière, au sujet de la tension austro-allemande.

On dit que la Grande-Bretagne savait que des assurances avaient été données à l'Italie avant de faire présenter sa note à Berlin.

La Grande-Bretagne et la France attendent donc maintenant que l'Allemagne se conforme aux assurances qu'elle a données, sans prêter attention au communiqué allemand qui dit que l'intervention de Londres et de Paris ne saurait être admise. On considère que ce communiqué n'a pour but que de donner satisfaction à l'intérieur de l'Allemagne.

Les époux Morin sont condamnés à la prison

Québec — Les époux Morin, de S.-Zacharie de Beauce, ont été condamnés à chacun une année de détention, pour avoir infligé des mauvais traitements à Marie-Claire, 16 ans, arriérée mentale et sourde-muette, fille de Léonidas Morin. Le juge J.-S. Couture a condamné Léonidas Morin pour refus de pourvoir et sa femme pour traitements cruels.

Il appert, d'après les témoignages que Léonidas Morin eut deux filles, Marie-Claire et Antoinette, de son premier mariage. Marie-Claire fut tenue quelque temps à l'hospice de S.-Michel-Archange, à Québec, mais retirée ensuite et laissée à être fustigée fréquemment par sa belle-mère, sous-alimentée, enfermée dans un grenier, martyrisée.

L'hon. M. Manion à Genève

Ottawa — L'hon. Dr R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et canaux, sera probablement le ministre qui représentera le Canada à la prochaine assemblée de la Société des Nations à Genève. L'hon. Dr Manion partira le mois prochain et on croit qu'il sera le seul représentant du gouvernement à cette réunion.

San Francisco — Certains voleurs deviennent très capricieux. La police de cette ville a été appelée à rechercher trois voleurs qui se sont emparés d'un corbillard. On recherche les voleurs et le corbillard.

Moncton — Mgr P.-L. Belliveau, P.D., curé de Grand'Digue est décédé à son presbytère, à l'âge de 72 ans.

UNE RECEPTION TRIOMPHALE AU GENERAL BALBO

L'escadrille est saluée par 500,000 compatriotes—Un des aviateurs est tué en partant des Acores

Rome — Le grand voyage océanique du général Balbo et de son escadrille d'hydravions s'est terminé samedi soir, par une réception telle qu'il ne s'en est pas vue depuis l'époque des empereurs romains. Les héros ont passé, triomphants, sous l'arc de Constantin, près de l'ancien Colisée, pendant que le canon tonnait et que des milliers de femmes fascistes leur jetaient des fleurs. La rue était jonchée de feuilles de laurier.

Après le rapport du voyage donné par le général Balbo, Mussolini le créa amiral de l'air et lui donna une médaille d'or. Le chef du gouvernement annonça ensuite que chaque aviateur faisant partie de l'escadrille était promu d'un rang et distribua à chacun médaille d'or ou d'argent.

En quittant les Acores, l'escadrille italienne a été éprouvée par un second accident. Elle a perdu l'un de ses aviateurs, le lieutenant Squaglia, second pilote du I-Rani, mort de blessures qu'il s'est infligées en décollant de Ponta Delgada, alors que son avion chavira. Trois autres aviateurs qui étaient à bord du I-Rani, le capitaine Ranieri, les sergents Cremaschi et Bovery, ont reçu des blessures légères à la suite de cet accident attribué à une fausse manoeuvre.

Un hydravion italien parti pour Lisbonne afin de rencontrer l'escadre Balbo est tombé en mer à trois milles de Nazaret et le général Julio Valle a été grièvement blessé. Les six autres membres de l'équipage ont été légèrement blessés. Tous ont été transportés dans un hôpital de Valence.

Toronto — Le juge James-Herbert Denton, juge senior du comté de York, est mort à un hôtel d'été à Métis, P.Q.

Le soixantenaire de la gendarmerie royale

Ottawa.—La gendarmerie royale du Dominion—R.C.M.P.—célèbre cette année son 60ième anniversaire de fondation. C'est probablement ce que peu de gens savent ou tout au moins peu y ont songé.

Ce fameux corps policier, dont la réputation a franchi les frontières du Canada, fut en effet constitué en juil-J. Guy, en mfwy vbgkq mfw my wf provinces des Prairies, en 1870, par le Dominion du Canada.

Dans le temps, les tribus indiennes, qui sillonnaient la prairie, étaient totalement démoralisées par les trafiquants de spiritueux et les guérillas.

Naufrage sur le lac Winnipeg

La semaine dernière quatre membres réservistes de la Marine royale du Canada perdaient la vie lorsque la chaloupe à voile sur laquelle ils excursionnaient a chaviré à la suite d'un terrible coup de vent sur le lac Winnipeg. L'accident a eu lieu à l'embouchure de la rivière Rouge. Jusqu'à date une seule victime a été retrouvée, François Gould, de Winnipeg.

Un autre cadavre trouvé à l'embouchure de la rivière Brokenhead pourrait être celui d'une autre victime de cette tragédie. Les autorités provinciales et le coroner de Beauséjour se sont rendus sur les lieux dans l'espérance d'identifier le cadavre.

Le "Pennyworth" à Churchill

Churchill, Man. — Pavoisé de pavillons de la poupe jusqu'à la proue, le cargo Pennyworth, de Glasgow, a mouillé ici dimanche après-midi.

Le "Pennyworth" a un déplacement de 11,000 tonnes et est la propriété de R.S. Dolgeish, de Newcastle; il est commandé par le capitaine Gofton. Il portait un chargement de 2,000 tonnes de marchandises diverses dont 1,000 tonnes de charbon. Il retournera avec une cargaison de 295,000 minots de blé, la première de la saison, pour une destination jusqu'à présent inconnue.

NOUVELLES DE PARTOUT

Campagne de renaissance économique

Toronto.—Des échanges de vues au sujet d'un plan de renaissance économique qui devrait prendre des proportions telles qu'il pourrait facilement intéresser tout le Canada, ont lieu depuis quelque temps entre les représentants du gouvernement fédéral et du gouvernement de l'Ontario.

C'est l'hon. George S. Henry premier ministre de l'Ontario, qui les a révélés alors qu'on l'informait que deux premiers ministres des provinces de l'Ouest canadien avaient donné leurs opinions au sujet d'un plan d'ensemble devant permettre un commerce plus actif, une augmentation de l'embauchage et une augmentation des prix des marchandises au Canada.

Bien que M. Henry dut admettre que les discussions n'avaient pas reposé sur quelque chose de bien tangible jusqu'à maintenant, il dit que les entretiens avec les représentants du gouvernement fédéral tendaient à l'établissement d'un plan de campagne à l'instar de celui du président Roosevelt.

A Stratford, M. H.-W. Strudley, grand manufacturier canadien, se déclara tout à fait en faveur d'un pareil mouvement et estima qu'avec le retour de l'hon. M. Bennett au Canada, l'on en viendrait à une action immédiate. "Si les fabricants n'ont pas assez d'intelligence pour coopérer, le gouvernement pourra les y obliger."

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, déclarait cette semaine à Winnipeg, que le plan de renaissance économique des Etats-Unis lui paraissait fort bon," favorable à l'industrie et au commerce, et augmentant le pouvoir d'achat de toutes les classes de la société, y compris les fermiers.

L'hon. F.-S. Tolmie, premier ministre de la Colombie-Britannique qualifie la campagne du président Roosevelt d'intéressante." Il recommande qu'on l'étudie à fond et qu'on en tire des leçons profitables au Canada."

Le gouvernement fédéral suit les progrès du plan Roosevelt

Ottawa.—La campagne de renaissance nationale qui se poursuit aux Etats-Unis a aussi une répercussion en Canada et de nombreuses lettres à ce sujet sont reçues par le gouvernement fédéral. Quelle que soit la situation, aucune décision ne sera prise à la hâte. Le plan du président Roosevelt aux Etats-Unis n'est qu'une expérience dont le résultat est encore problématique. Le temps seul pourra dire s'il a réussi ou non et jusqu'à quel point. Le Canada, à déjà fait quelque chose en ce sens, mais tranquillement. Au Canada, les institutions financières sont solides, il y a de l'argent disponible et la loi est assez flexible pour répondre aux besoins de la situation. Notre méthode de secours aux chômeurs est plus effective qu'aux Etats-Unis.

Cependant si la situation ne s'améliore pas comme on désirerait qu'elle s'améliore et si les millions de personnes retournent au travail aux Etats-Unis restent au travail, alors il n'y a pas de doute qu'une politique remédiatrice s'imposera, fait-on remarquer dans les cercles officiels à Ottawa. Le gouvernement compte beaucoup sur le résultat de l'enquête MacMillan sur la situation monétaire, pour aider à rendre meilleure la situation générale au Canada. Il ne faut pas oublier non plus que la population doit s'aider elle-même et ne peut compter seulement sur les gouvernements pour le retour à la prospérité. En attendant, le gouvernement surveille de près tous les développements dans la situation aux Etats-Unis.

Nouvelle organisation

Calgary.—Plus de deux cents charpentiers ont cessé toutes relations avec la Fédération américaine du travail et ont formé une section Calgary de l'Amalgamated Building Workers of Canada. Cette nouvelle organisation ouvrira bientôt de nouveaux quartiers généraux ici, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Pour grossir les oeufs des poules

Grand Rapids, Michigan — L'Association internationale des Aviculteurs a appris qu'une poule à qui l'on fait prendre de l'huile de foie de morue pond des oeufs plus gros.

On a fait cette expérience en Angleterre et il parait que le résultat a été que les oeufs pèsent une demi once de plus par semaine.

Un rapport à cet effet a été présenté à l'Association Internationale des Aviculteurs, par le Dr R.-T. Parkhurst, de Harrison, N.-J., qui fut directeur en Angleterre de l'institut des recherches sur les volailles.

L'"Empire Marketing Board" va disparaître

Ottawa — L'"Empire Marketing Board", dans sa forme actuelle, cessera d'exister le 30 septembre, conformément à une décision de la conférence économique mondiale. A l'avenir, le travail de cette commission, dont le siège était à Londres, sera fait par les différentes divisions du Comité de coopération économique de l'Empire.

Une déclaration à cet effet vient d'être faite dans la capitale de chaque pays de l'Empire britannique. Chaque pays paiera sa part des dépenses de la nouvelle organisation destinée à augmenter le commerce dans l'Empire britannique.

L'Autriche veut augmenter ses forces militaires

Rome — On apprend de source autorisée que l'Autriche veut accroître ses forces armées et qu'elle a demandé à la Grande-Bretagne et à la France une autorisation en ce sens.

Dans sa demande à la France et à la Grande-Bretagne, l'Autriche explique que l'obligation qui lui est imposée d'avoir une armée de carrière restreint à ce point le nombre des jeunes Autrichiens recevant une formation militaire qu'il y a fléchissement de l'esprit national chez la jeune génération. Elle ne désire pas hausser l'effectif maximum de 30,000 hommes que prescrit le traité de Saint-Germain. Elle projette simplement de réduire la durée du service actif de ses soldats, de manière à faciliter la formation militaire d'un plus grand nombre d'hommes. Elle souligne que le raffermissement de l'esprit national sera un excellent moyen d'enrayer chez elle la doctrine de l'union politique avec l'Allemagne.

En vertu du traité de Saint-Germain, la durée maximum du service actif des soldats, en Autriche, est de 12 ans. Quant aux officiers autrichiens, leur service actif est d'au moins 20 ans.

Il parait que la Tchécoslovaquie a formulé des objections contre la requête de l'Autriche.

La récolte dans Québec

La situation des récoltes dans la province de Québec semble assez satisfaisante. Les pâturages laissent à désirer en maints endroits, le foin est moins abondant et les céréales ont subi les pernicieux effets de la sécheresse du mois de juillet, cependant que les pommes de terre et les plantes-racines sont d'une venue passable. Dans l'ensemble la récolte est à peu près normale et la population rurale est récompensée de son labeur.

La question scolaire aux Indes

Agra, (Inde).— L'archevêque de Simla, les évêques de Lahore, Allahabad et Ajmer, l'évêque coadjuteur d'Agra, et le préfet apostolique de Cachemir et Kafiristan, réunis à Simla, ont décidé de fonder une association destinée à sauvegarder les droits des écoles catholiques et assurer l'éducation des Anglo-Indiens. Cette association s'appellera Northern India Catholic Bodrd of Anglo-Indian Education.

Les Anglo-Indiens forment une race à part, ni Anglais ni Indiens. Toutes les écoles catholiques appelées autrefois écoles européennes, peuvent être appelées aujourd'hui écoles anglo-indiennes, depuis qu'avec l'indianisation progressive du pays, les Européens se sont retirés; il ne reste guère d'Européens que les fonctionnaires du gouvernement, et ceux-ci envoient leurs enfants à l'école en Angleterre. Les Anglo-Indiens n'ont jamais été en grande faveur auprès des Indiens, et l'on redoute qu'avec un gouvernement indien, les Anglo-Indiens n'aient à perdre une grande partie sinon la totalité des privilèges dont ils jouissent sous le régime anglais. Jusqu'ici en effet, leurs écoles ont été rétribuées par le gouvernement anglais, et elles ont connu la pleine liberté au point de vue religieux.

Le président de Cuba s'enfuit aux îles Bahama

La Havane, Cuba. — Vaincu par une mutinerie de l'armée et une grève générale révolutionnaire, le président de la république de Cuba a dû s'enfuir, dimanche, par aéroplane, à Nasseau, archipel de Bahama. Les propriétés de ses partisans ont été pillées et brûlées.

Afin de protéger la vie des citoyens américains, le président Roosevelt a envoyé trois navires de guerre à Cuba.

Le Dr Carlos Manuel de Cespedes a été nommé président intérimaire.

Record féminin

Paris — L'Aéro-Club a reconnu le record d'altitude féminin mondial que l'aviatrice Hélène Boucher a établi en s'élevant à 19,364 pieds. Le record précédent avait été établi par une aviatrice des Etats-Unis, Mac Haylip. Il était de 18,097 pieds.

Indépendance absolue de l'Irlande

Dublin — Le président de Valera a soumis au Dail Eireann trois projets de loi qui auraient pour résultat, d'après certains commentateurs, de rompre les derniers liens entre l'Etat libre d'Irlande et la Couronne. Voici les buts immédiats de ces projets: enlever au représentant de la Couronne le droit de recommander des crédits budgétaires et confier ce droit au conseil exécutif; abroger le droit du gouverneur général de ne pas ratifier les lois adoptées par l'Assemblée législative; abroger le droit d'appel au Conseil privé.

Le cabinet irlandais interdit la parade de la garde nationale

Dublin — De Valera a interdit dimanche la manifestation des "Chemises Bleues" sous la direction du chef fasciste O'Duffy. Ce dernier affirme que le nombre de ses fascistes s'élève à 40,000.

Nouveau timbre-poste

Ottawa — L'hon. Arthur Sauvé, Ministre des Postes, annonce l'émission d'un nouveau timbre-poste pour commémorer la première traversée transatlantique accomplie entièrement au moyen de la vapeur par le "Royal William" partant de Pictou, Nouvelle-Ecosse, le 17 août 1833.

La valeur nominale de ce nouveau timbre est de 5 cents. Il est bleu et porte comme motif une gravure du "Royal William" tel qu'il était lors de sa traversée historique.

Il veut renoncer à la doctrine Monroe

New-York — Le sénateur Key Pittman est en faveur du renoncement à la doctrine Monroe et donne pour raison qu'il n'est plus possible que les puissances européennes tentent d'envahir l'hémisphère occidental. Si, dit-il, on renonçait à cette doctrine, de meilleurs sentiments existeraient entre les Etats-Unis et les pays de l'Amérique latine.

LE XIXe CENTENAIRE

(Suite de la première page)

se retira chez ses fils: feu Honoré et Joseph Mulaire, qui alors ont défriché les terres appartenant aujourd'hui à MM. Edouard Robidoux et Frank Demers. On était loin de l'église. Pour se transporter, pas d'autre équipage que deux boeufs. La grand'mère Mulaire décida, vers 1900, de faire construire une croix sur son terrain. Les familles s'y rassemblaient pour prier les dimanches, ou le soir pendant le mois de Marie. Dans ce milieu protestant, ce serait aussi une sauvegarde pour la foi. Elle confia l'entreprise à M. Louis Laferté, menuisier. Elle paya le bois et "la façon". On planta cette croix entre les deux terres, de façon qu'elle fut visible du grand chemin qui conduit à Ste-Agathe. En 1913, les deux familles Honoré et Joseph Mulaire vendirent leurs terres d'Otterburne pour aller se fixer à St-Pierre; là on serait proche de l'église et du couvent des religieuses. Mais la grand'mère ne pouvait pas se résigner de laisser sa belle croix sans gardien. Elle craignait qu'elle tombât entre des mains étrangères; qu'elle fût profanée. Elle décida d'en faire cadeau au nouvel orphelinat d'Otterburne, à la Maison Saint-Joseph dirigée par les Clercs de St-Viateur. Ces derniers acceptèrent avec reconnaissance de l'ériger au bout de leur jardin, le long du chemin public qui y passa jusqu'en 1929. Cette année-là, les autorités de la Maison Saint-Joseph obtinrent de la Municipalité que le vieux chemin fut reculé pour former la fourche des chemins actuels: St-Pierre, Steinbach, Winnipeg. C'est à cet endroit qu'est maintenant érigée la croix historique.

Ont transporté la croix, nos plus proches voisins: MM. Joseph Poirier, Jean Saive, Léon Brisson, Napoléon Lacasse, Cyprien Audet. Leurs épouses les accompagnaient. M. et Mme Emery Mulaire, de St-Pierre, représentaient la famille de la défunte bienfaitrice.

Allocution

M. l'abbé Lucien Vinot, enfant de la paroisse, ordonné prêtre en juin dernier, prononça l'allocution de circonstance. Le but des organisateurs de cette cérémonie, dit-il, est d'illustrer le XIXe Centenaire de la Passion et de la Mort de notre Sauveur, en érigeant le long du chemin public un très beau monument. Qu'ils soient félicités de répondre, de cette façon, au désir du S. Père: mieux sanctifier l'année jubilaire. Le prédicateur développa ces deux points: ce que signifie la croix, son rôle dans notre vie. En concluant, il dicta à son auditoire les devoirs envers la croix. Respect d'abord. Honte aux blasphémateurs! C'est horrible d'insulter la croix et ce blasphème est d'ordinaire vengé avec violence.

Vénération pour la croix.—En passant devant la croix, soulevons notre chapeau et du fond du coeur disons à Notre Sauveur: "Nous vous adorons, ô Jésus, et nous vous bénissons, parce que vous avez racheté le monde par votre sainte croix."

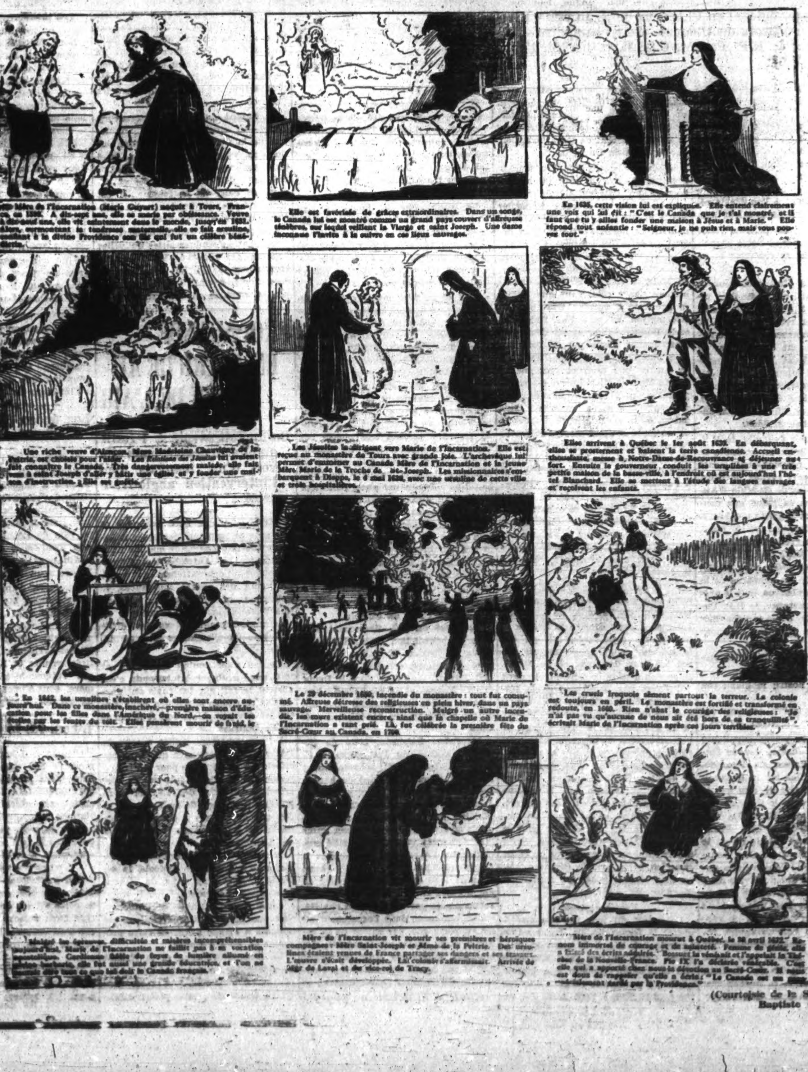
Reconnaissance à la Croix.—Car elle fut l'instrument choisi par Jésus pour nous racheter. Elle demeure pour nous l'instrument de notre sanctification. Elle fera un jour notre gloire, Oui, "Chrétiens, chantons à haute voix

Vive Jésus! Vive sa Croix!"

Récit de Laure Conan

Mère Marie de l'Incarnation

Illustrations d'O.-A. Léger



(Courtoisie de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal)

VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 16 AOUT 1933 — NUMERO 19

LA LIBERTÉ

Encourageons les feuilles qui, non seulement proclament la supériorité des vérités morales, mais [illegible]
Antonio PERRAULT.

Si nous ne formons pas une génération plus nombreuse de Canadiens français instruits, nous sommes perdus.
Mgr O.-E. MATHIEU.

LA SITUATION POLITIQUE

On annonce à Ottawa que l'élection du comté de MacKenzie, en Saskatchewan, aura lieu en octobre. Le comté de MacKenzie, c'est le collège électoral où le juge Stubbs entend régler ses comptes avec ceux qui ne pensent pas comme lui. Le bouillant candidat se proclame carrément socialiste, et il se dit sûr d'être élu. Cela reste à voir. A tout événement il sera le premier candidat que la C.C.F. aura mis sur la ligne du feu. On peut tenir pour certain que le frétillant homme va faire un joli chahut.

Cette élection de MacKenzie offrira un intérêt spécial à tout le pays, parce que nous y entendrons, posés et définis à neuf, la doctrine et le programme de chaque parti; on y trouvera l'orientation bien précise de toute la discussion des prochaines élections générales. Les conservateurs ont leur candidat, et les libéraux de même.

Qu'on ne l'oublie pas dans les vieux partis: le mouvement Woodsworth, qui est franchement mauvais, devra être combattu avec le raisonnement; la dérision n'y suffirait pas, et même elle nuirait. A l'électorat, fatigué, inquiet, mis de mauvaise humeur par plusieurs années de dèche, il va falloir prouver par *a* plus *b* que la C.C.F. est une utopie et que le véritable remède à la situation n'est pas de tout bouleverser, mais de réformer intelligemment.

Comme moyen d'éducation électorale les vieux partis canadiens seront bien avisés de faire observer au comté de MacKenzie ce qui se passe actuellement en Angleterre. Dans ce pays classique de la politique raisonnée et raisonneuse, on est arrivé à des conclusions de fait touchant la marche des idées socialistes depuis ces derniers trente ans. Deux fois déjà le parti socialiste a pris les rênes du gouvernement à Londres, mais on s'aperçoit là-bas qu'il n'a rien fait qui vaille pour harmoniser la législation sociale avec son programme. L'élément *red* en est tout scandalisé! La *Socialist League*, qui incarne cet élément d'extrême gauche, en tire cette double déduction: que le programme socialiste et le système capitaliste ne peuvent logiquement co-exister; que la doctrine socialiste ne pourra jamais se traduire en actes par les méthodes normales du gouvernement constitutionnel; qu'il faudra, en d'autres termes, employer les moyens qui sont propres au fascisme en Italie et au communisme en Russie. Cela veut dire: pour socialiser l'Angleterre il faudra saboter le régime constitutionnel et avoir recours à la force.

Or, ce qui est vrai pour l'Angleterre l'est également pour le Canada. M. Mackenzie King lui-même donnait ce solennel avertissement, jeudi dernier, en Alberta, alors qu'il dénonçait la C.C.F.: *"Quand on voudra confisquer la propriété au Canada, ce sera le guerre civile."* Les conservateurs ne se sont guère fait entendre encore dans le débat; mais sur ce point particulier, leur opinion distancera encore celle du chef libéral. Car les conservateurs n'ont pas fait les luttes que l'on sait pour conquérir la liberté politique, civile et commerciale afin de laisser M. Woodsworth fracasser tout cela comme on fracasse un panier d'oeufs.

* * *

L'Etat socialiste, quoiqu'en disent M. Woodsworth et ses lieutenants, n'est pas ce guérisseur merveilleux qu'ils prétendent. L'Etat peut, et doit, assurer la juste liberté de chacun, favoriser la vie industrielle et agricole, empêcher l'agiotage, mais il ne saurait se substituer à l'initiative privée pour se faire lui-même manufacturier et marchand.

Certes! si la main-mise de l'Etat était véritablement un moyen de salut, il faudrait y consentir. Mais l'expérience prouve que les mesures coercitives que prend parfois l'Etat ne peuvent être que des palliatifs temporaires, bons tout au plus durant les crises. Poincaré a un jour fait aux socialistes la leçon suivante, qui résume toute la question en une claire formule: "La politique qui répond aux aspirations et aux besoins de l'immense majorité de nos populations laborieuses, c'est celle qui voit et cherche le mieux, non pas dans l'organisation collective, mais dans l'accession du plus grand nombre à la libre propriété."

* * *

Et puis, dans cet effort de réfection générale, il faudra non seulement tenir compte des facteurs matériels, dont le jeu est variable, mais songer aussi aux lois spirituelles, dont la teneur est permanente.

Il semble que le plus complet désarroi règne dans l'ordre moral.

De quel code philosophique relèvent ces socialistes qui veulent déposséder le prochain et cataloguer toutes les énergies humaines en des séries bizarres où la liberté n'existe plus?

De leur côté, de quel dieu se réclament les maîtres de l'Argent, qui spéculent sur la misère populaire et accapareraient la lumière du soleil, s'ils le pouvaient, pour nous la revendre à haut prix?

Et même la Finance qui ne vole pas, peut-elle prétendre qu'elle a compati à la détresse des humbles de ce monde? Ce sera l'un des phénomènes de la crise actuelle que l'entêtement du capital à réclamer sa livre de chair.

Dans la cohue générale, a-t-on conservé seulement la notion de la justice, de la charité, de la fraternité? Sont-ce là des idées abstraites, au sujet desquelles l'entente n'importe guère! Il y a un bon nombre d'années déjà, Ernest Hello écrivait, sur ce sujet des lois spirituelles transgressées, une page admirable. De cette page on peut conclure que le monde ne change guère; que toutes les crises ont à peu près les mêmes causes et que les vrais antidotes contre ces crises restent aussi à peu près toujours les mêmes. Nos lecteurs nous sauront gré de leur remettre sous les yeux un texte d'une telle splendeur. C'est beau comme un morceau d'orgue:

Aujourd'hui qu'arrive-t-il? Les hommes divisés sur le point particulier qu'ils discutent ne peuvent se rencontrer sur aucun point. Le terrain des vérités générales est ébranlé comme le terrain des vérités particulières. Le point de rencontre n'existe plus. Nulle vérité n'est à l'abri de la négation. Le tremblement de terre a secoué jusqu'au centre du monde. On ne peut plus trouver ce lieu de réunion, d'où l'on pourrait partir, pour marcher ensemble. Non seulement il n'y a plus de direction commune, mais il n'y a plus de point de départ . . . C'est pourquoi, dans les moments de crise, ce qu'il y a de plus important, et, j'ose le dire, de plus pressé, c'est encore et toujours, de remonter aux principes, d'exposer les principes, de révéler les principes, car ils sont si profondément oubliés que toutes les fois qu'on en parle, si antiques qu'ils soient, si éternels qu'ils soient, on les révèle, en réalité.

. . . .

Ah! vous dites en présence des vérités éternelles: "Qu'est-ce que cela fait à mes embarras d'aujourd'hui?" Vous ressemblez à un homme qui, dans une famine, dirait: "Que m'importent la lumière, la chaleur et le blé? Ce qu'il me faut c'est du pain."

Mais, malheureux, c'est avec la lumière, la chaleur et le blé qu'on fait le pain! Les flots de soleil qui tombent sur la moisson dorée ne ressemblent pas précisément à un morceau de pain.

Et cependant qu'est-ce qu'un morceau de pain, sinon un rayon de soleil pétri dans la matière terrestre par le travail de l'homme?

. . . .

Est-ce que les masses humaines ont jamais approfondi l'Evangile? Certainement non! Chacun des mots qu'il contient pourrait être médité pendant plusieurs vies humaines, sans être épuisé jamais.

Cependant, c'est l'action de cet Evangile sur les masses qui a donné aux peuples ce que l'histoire raconte. Les masses ont-elles étudié saint Denis, saint Athanase, saint Augustin, saint Thomas? Certainement non. Cependant, c'est du haut de ces grands hommes qu'est tombée sur les masses cette pluie de vérités qui a fait lever tant de moissons d'or.

Les masses ont-elles lu, depuis Spinosa, toutes les élucubrations métaphysiques de l'erreur?

Certainement non. Cependant ce sont ces élucubrations métaphysiques qui se traduisent en actes, toutes les fois que le mal se fait quelque part.

. . . .

Plus une vérité est primordiale, plus elle est pratique. Plus elle est essentielle, plus elle est utile en face des accidents. Et plus les accidents sont terribles, plus nécessaire est l'appel aux vérités les plus essentielles, les plus élevées, les plus transcendantes.

. . . .

Aujourd'hui, comme du temps de David, le salut vient de la montagne.

Noël BERNIER.

POURQUOI CANADIENS-FRANCAIS?

"A un jeune abbé qui s'était dit d'origine canadienne-française, un haut personnage romain demandait un jour: "Pourquoi canadien-français? Pourquoi pas simplement canadien?" La question est aussi opportune que si l'on demandait à un Ecossais: Pourquoi Ecossais? à un habitant de Tchéquo-Slovaquie: Pourquoi Tchéque? Pourquoi Slovaque? à un citoyen de l'Afrique du Sud: Pourquoi Anglais? Pourquoi Boer?.... Que voulez-vous? Nous ne pouvons faire que ce qui est ne soit pas. Nous nous disons avec fierté, Canadiens: mais aussi Canadiens français, parce qu'il y a telle chose en Amérique du Nord que la nationalité canadienne-française et que cette nationalité n'est pas seulement une réalité technique dûment caractérisée, mais aussi une réalité juridique et politique.

"Le Canadien français n'est pas dans son pays un immigrant de fraîche date, ayant rompu avec ses traditions, renoncé à son individualité nationale pour s'absorber dans la population de sa nouvelle patrie. Le Canadien français est le plus vieil habitant du Canada; il en est le découvreur, le défricheur, l'évangélisateur; il y a pris racine, il y a trois cents ans; et il y a vécu seul, cent cinquante ans avant qu'apparût, sur les bords du Saint-Laurent, le premier colon britannique.

"Originaire de France et des pays les plus français, dès le début du dix-huitième siècle, ses traits nationaux sont fixés; il constitue une variété de la race française que voyageurs et administrateurs s'accordent à reconnaître. Dès 1663 Louis XIV avait encouragé, fondé, pour ainsi dire, leur particularisme en leur donnant les institutions juridiques et politiques d'une province de France, mais d'une province qu'il dotait d'une plus large autonomie que toutes les provinces intérieures du royaume.

"Ce que le sang, le milieu, la volonté du Roi avaient déterminé, la volonté des ancêtres le maintint et le développa, en dépit de la conquête anglaise. L'isolement psychologique de l'Anglo-Saxon, son impuissance à comprendre les autres races sont de choses bien connues et que, d'ailleurs, il ne se fait pas faute d'avouer lui-même. N'est-ce pas à la récente conférence de Lambeth que les prélats anglicans nous ont fait cette confession, si humble mais en même temps si vraie: "Peut-être le plus grand obstacle à l'entente et à la coopération entre les races doit-il être cherché dans ce qu'on appelle le complexe de supériorité des races dirigeantes et spécialement de la race anglo-saxonne? . . . Trop souvent, l'estime que nous avons pour nos propres vertus et nos aptitudes nous fait croire que ceux qui diffèrent de nous par la race, la couleur ou la langue, nous sont par là même inférieurs. Nous sommes disposés à prendre des airs de protection vis-à-vis de civilisations plus anciennes que la nôtre et à ignorer des cultures que nous ne comprenons pas."

"Cette confession, je la pouvais lire, il y a déjà deux ans, sous la plume d'un journaliste, anglo-canadien, collaborateur du Star de Toronto: "De toutes les races du genre humain", écrivait-il, "la plus arrogante est la blanche, et de toutes les races blanches, la plus arrogante, c'est l'anglo-saxonne. L'Anglo-Saxon a appris depuis des siècles à gouverner avec justice des peuples faibles et arriérés; mais il n'a pas encore appris à considérer les autres homme ses égaux."

"Aussi bien, partout où la Grande-Bretagne s'est installée, sa première politique fut-elle d'arracher aux peuples conquis leur langue, leur foi, leurs coutumes. Aussitôt signé le traité de Paris, la proclamation royale du 7 octobre 1763 apporta l'ordre au Canada d'angliciser les tribunaux, les lois, la législation, d'écarter de toutes les fonctions publiques les nouveaux sujets catholiques romains de Sa Majesté. A cette mise en demeure d'évoluer vers une autre culture et vers un autre type technique, quelle réponse choisirent de faire les Canadiens français? Un refus péremptoire. Leur résistance à la proclamation royale de 1763 détermina chez eux la seconde politique de la Grande-Bretagne, laquelle se traduisit par l'Acte de Québec de 1774. Saluée par nos ancêtres comme leur "Grande Charte", cette constitution, toujours en vigueur, décrétait l'admission dans l'empire britannique d'un peuple français, et, qui pis est, catholique, l'accueillait dans l'intégrité de son être ethnique, avec ses biens, ses costumes, ses lois, françaises, et, soixante-cinq ans avant que cette liberté n'échût aux propres fils du Royaume-Uni, décrétait l'émancipation religieuse des catholiques canadiens. Ce n'est pas le lieu d'exposer les raisons politiques qui déterminèrent la Grande-Bretagne à cette extraordinaire concession. Retenons seulement—et c'est ici qu'apparait sa seconde politique—qu'elle comprit bien vite qu'un empire comme le sien, formé de races si diverses, ne se pouvait constituer sur une formule nationaliste.

"La charte de 1774 entraina celle de 1791. Cette dernière qui dotait la colonie des institutions parlementaires, divisait le Canada en deux provinces, en deux Etats, le Canada anglais, le Canada français. Elle mettait les Canadiens français chez eux, constituant pour eux une sorte d'Etat français, afin, disait encore le législateur impérial, de permettre à chaque race de vivre et de se développer selon ses coutumes, ses lois propres, son génie particulier.

"L'Etat français dura cinquante ans. Pendant un demi siècle, sur le rocher de Québec, un parlement délibéra et légiféra en langue française. Puis vinrent les sombres jours de 1841. Après l'insurrection de 1837, la Grande-Bretagne revint à sa première politique et tenta d'étrangler la nationalité canadienne-française. L'ordre arriva de Londres de fusionner les deux Canadas, de réduire les Canadiens français au rôle de minorité parlementaire et de proclamer la langue française déchue de ses droits officiels. Quel succès cette seconde tentative va-t-elle obtenir? Grâce à la tactique, à l'infrangible cohésion du groupe parlementaire canadien-français, le représentant de Sa Majesté, incapable de gouverner sans ce groupe, se verra, un an à peine plus tard, contraint d'appeler au gouvernement du pays ceux qu'hier l'on avait cru chasser de la vie publique. Et cet appel, prendra la peine de préciser le haut fonctionnaire, il le leur adressera, non comme à un groupe ou à un parti, mais comme à un peuple et à une race, as a people and as a race. Encore trois ans et, sous l'impulsion du même groupe parlementaire, le parlement des Canadas-Unis, composé pour une moitié d'anglophones, sollicitera du parlement impérial, par un vote unanime, la restauration des droits politiques de la langue française. Encore trois ans et nous voici, en 1848, à l'avènement des Dominions et du second empire britannique. Le principal auteur de cette évolution au Canada et par tout l'empire, n'est nul autre que le Canadien français Louis-Hippolyte Lafontaine; et, tout à l'heure, quand va s'ouvrir le Parlement, le représentant de Sa Majesté britannique, Lord Elgin, inaugurera le nouveau régime par la lecture du discours de la couronne en langue française.

Quoi de plus clair? L'une après l'autre, les constitutions politiques, issues du gouvernement et du parlement de l'empire, n'ont fait que confirmer inflexiblement la même loi positive, n'ont cessé de reconnaître le droit à l'existence politique et nationale du peuple canadien-français.

Notre dernière constitution politique d'où est sortie en 1867 la confédération canadienne, a-t-elle en rien modifié cet état de choses? Forte de tout son passé politique et de tous ses droits acquis, sur quel pied la nationalité canadienne-française va-t-elle figurer aux constitutions où s'élabore l'Etat canadien? Rien en l'occurence qui ressemble à l'attitude d'une nationalité mineure ou mendiante. C'est elle qui, pour le maintien de son intégrité ethnique et de ses libertés provinciales, fait triompher le principe du fédéralisme sur le principe de l'Etat unitaire. Pour le dire tout net: à cette heure, elle n'accepte et n'entend accepter qu'un seul rôle: celui de l'une des deux races fondatrices de la confédération canadienne; c'est un pacte parlementaire, un traité qu'elle signe, et c'est à droits égaux, strictement égaux, qu'elle contracte avec la race anglo-canadienne.

Notez-le: l'article 133 de notre constitution fédérative décrète l'égalité absolue des deux langues, anglaise et française au parlement fédéral, dans les débats des deux Chambres, dans toutes les publications officielles, devant tous les tribunaux canadiens. Le Canada n'est donc pas, comme on le croit souvent, un Etat anglais. De par sa composition ethnique et de par sa constitution politique, c'est un Etat anglo-français, un Etat officiellement bilingue de l'Atlantique au Pacifique. C'est ainsi que M. Ernest Lapointe, ministre de la justice dans l'ancien cabinet King, et l'une des autorités en droit constitutionnel de notre pays, a pu dire du Parlement du Canada: "Ce parlement est la plus grande institution bilingue de l'empire britannique." C'est ainsi encore que notre loi de naturalisation exige de l'aspirant à la citoyenneté canadienne une connaissance suffisante de l'anglais et du français. Voyez enfin nos timbres-poste: ils affichent pour le monde entier le bilinguisme de l'Etat canadien.

"Le Canada, Etat bilingue, il importe encore de le noter, a été créé tel en 1867, par la volonté unanime des parties contractantes. "Les délégués de toutes les provinces, disait John A. MacDonald, l'un des principaux constituants, les délégués de toutes les provinces ont consenti à ce que l'usage de la langue française formât l'un des principes sur lesquels serait fondée la confédération . . ."

"Quelque vingt ans plus tard, le même MacDonald, appelé à se prononcer sur la condition juridique et politique des deux races au Canada, disait encore au Parlement canadien: "Il n'y a plus ni vainqueurs, ni vaincus . . . Nous avons maintenant une constitution sous l'égide de laquelle tous les sujets britanniques sont à l'heure actuelle dans une condition d'absolue égalité, jouissant de droits égaux en tout domaine, langue, religion, propriété, droits personnels."

L'abbé Lionel GROULX.

(Le Français au Canada)

IL Y A 20 ANS

(La "Liberté" du 19 août 1913)

Une nouvelle paroisse vient d'être créée à Saint-Vital. Le R.P. Caron, rédemptoriste, jusqu'ici supérieur de la maison des rédemptoristes à Brandon, en sera le curé. La vieille école servira temporairement d'église et de presbytère.

La radiophonie en Europe

Le directeur artistique de l'Heure Provinciale de l'Est, M. Henri Letondal, est revenu ces jours-ci au Canada, après une très heureuse traversée.

Au cours de son séjour en Europe, M. Letondal a visité les principaux postes de T.S.F. de France et de Belgique. Il était également chargé d'étudier la question du Théâtre Radiophonique pour le compte de la Commission Fédérale de la Radio.

"C'est presque partout l'étatisation de la T.S.F.", dit M. Letondal, et cette forme d'administration vaut à l'Angleterre notamment une réputation enviable. Les postes les plus écoutés sont ceux de la British Broadcasting et du poste principal du Luxembourg. Les Anglais, qui sont malins, après avoir cessé officiellement leurs émissions à minuit (c'est le règlement), les poursuivent par l'entremise de Radio-Fécamp. C'est une habile supercherie!

M. Letondal a reçu l'accueil le plus sympathique de la part du directeur des services radiophoniques des P.T.T. et il a suivi plusieurs émissions de radio-théâtre:

— Le théâtre par T.S.F. est la distraction favorite des radiophiles. Les postes français diffusent, chaque jour, des pièces entières, soit de la scène d'un théâtre, soit directement du studio (que là-bas on appelle un "auditorium").

Le niveau artistique de la radiophonie européenne est nécessairement fort élevé, puisque les postes de T.S.F. ont à leur disposition les plus grands orchestres, les plus grands chanteurs, et des comédiens de premier ordre.

— Ce qui fait aussi la supériorité de la T.S.F. en Europe, ajoute M. Letondal, c'est le journal parlé comme le donne si intelligemment M. Jean Nolin dans ses "Nouvelles du Canada". Là-bas le journal parlé fait l'objet d'au moins quatre émissions par jour. Il est confié à un spécialiste qui résume clairement les principaux événements sans les commenter inutilement et présente les faits de manière attrayante. Et chose logique, le journal parlé, loin de nuire à la vente des journaux, la favorise.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Activités Orangistes

Le Droit, (Charles Gauthier):

Emus par la persistance des revendications catholiques et par les progrès du bilinguisme scolaire, les orangistes ont décidé de déclencher une nouvelle offensive contre les écoles séparées et contre les écoles bilingues.

Quel est leur cri de guerre? S'opposer de toutes leurs forces à ce que les catholiques ontariens "dilapident" le trésor public, c'est-à-dire reçoivent leur juste part des taxes scolaires versées par les compagnies à fonds social ou par celles dont le public est propriétaire, supprimer les privilèges accordés aux contribuables des écoles séparées par les arrangements de 1863; afin d'abolir les écoles séparées, modifier l'Acte de l'Amérique britanique du Nord; faire disparaître tout vestige de français dans les écoles de la province.

Afin d'arriver à leur but, les Orangistes lanceront une campagne d'opinion publique afin de convaincre la majorité de la population que les écoles séparées ne sont pas un mal nécessaire et doivent être abolies, que les Canadiens français de cette province n'ont aucun droit à l'enseignement du français dans leurs écoles, enfin que seul l'anglais a droit de cité dans les écoles de la province. De plus, ils essaieront, afin d'en prendre note, de s'assurer des opinions de chaque électeur sur ces diverses questions.

Alors que les catholiques des deux langues ne demandent qu'à exercer des droits ligitimes et constitutionnels les Orangistes s'efforcent d'entretenir la défiance entre les divers groupes de la population, de soulever les haines de religion et de race.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne a déjà pris plusieurs fois des mesures répressives contre l'Ordre d'Orange qu'il jugeait déloyal et ennemi de l'ordre. Cette association n'est pas moins dangereuse au Canada et, au lieu de l'encourager de leur présence, nos ministres provinciaux devraient plutôt la censurer, sinon la supprimer.

Le bridge

Le Journal, Paris,

Le jeu calme et silencieux entre tous est ardemment pratiqué par tous les âges et tous les sexes: le bridge a été, en ces dernières années le seul rival sérieux de la danse et, maintenant que celle-ci défaille—la tête lui tourne et ses jambes la trahissent—il prospère de plus belle. Voilà ce que c'est d'avoir une situation bien assise!

Quand sera lancée la dernière invitation portant ces mots: "on dansera", il y aura tout autant et plus encore de maîtresses de maison qui diront à leur amis:

—Venez on bridgera!

J'ignore les joies méditatives, stratégiques et même, parait-il, napoléonnes, du bridge (à vrai dire, Napoléon ne joua guère qu'aux échecs et assez mal); je n'imagine pas ce que peut être le plaisir de ces joueurs, de ces joueuses taciturnes, qui passent des heures, parfois la nuit entière, à cartonner dans une atmosphère en quelque sorte religieuse et à qui, c'est certain rien ne parait digne d'un intérêt quelconque en dehors des événements de la partie. Mais j'admire et même j'envie ces quatuors qui semblent avoir trouvé le véritable secret de l'"évasion" à laquelle rêvent nos littérateurs baudelairiens.

Il faut cependant constater que le bridge, plus coupable en cela que la danse a tué la conversation . . . Le "brillant causeur" doit placer ses effets pendant le diner, car à peine le café servi, les tables à jeu, déjà disposées, sont occupées, entourées, et le silence doit régner. On jouerait au bridge, aujourd'hui, chez Mme Ancelot et même chez Mme Récamier.

Le Canada et le Commerce International

Le Nouvelliste.

Le Canada a maintenu en 1932 sa position parmi les grandes nations commerciales, dit le Bureau Fédéral de la Statistique. Il y a cependant des changements importants dans les positions relatives des principaux pays commerçants. L'Allemagne, en 1932 comme en 1931, tient la deuxième place paur les exportations, le Royaume-Uni suivant a la troisième place, tandis que le Canada a monté à la cinquième place, déplaçant la Belgique et l'Argentine. En importations, le Canada a reculé à la neuvième place, cédant le pas au Japon, mais il occupe cependant la septième place pour son commerce global.

Voici l'ordre d'importance des principaux pays, par le chiffre de leurs exportations, en 1932: Etats-Unis Allemagne, Royaume-Uni, France, Canada, Belgique, Japon, Inde britannique, Italie, Pays-Bas, Suisse et Argentine.

L'action nationale

Suspendue durant les mois de vacances, l'Action Nationale va reprendre ses livraisons mensuelles dès le 1er septembre. Le numéro qui paraîtra alors sera plus volumineux que les précédents et contiendra plusieurs articles d'actualité d'un vif intérêt.

Les abonnements annuels qui partaient tous de janvier pourront aussi partir maintenant de septembre 1933. Le coût est de $2.00. On s'abonne au secrétariat de l'Action Nationale. La Palestre Nationale 840, rue Cherrier, Montréal.

Contre la mode de Paris

Le dictateur allemand Hitler vient de créer, à Berlin, un office de la mode. Cet organisme, placé sous la présidence de Mme Goebbels, femme du ministre de la propagande, a pour tâche de favoriser la vente des créations allemandees.

Mais les couturiers parisiens déclarent que cette tentative aura le sort de celles qui ont été déjà faites par d'autres pays. Elle est vouée à l'échec, affirment-ils, parce que la mode nait à Paris comme les tulipes en Hollande.

Le nombre des canonisations

Il ne s'agit ici que des saints ayant été régulièrement canonisés à la suite d'un procès de canonisation. Vous vous attendez, sans doute, à un chiffre impressionnant! Détrompez-vous.

En partant de l'an 1,000 environ, Mgr Battandier a donné la liste des canonisations formelles. De saint Ulric, évêque d'Augsburg, mort le 4 juillet 973, canonisé par Jean XV le 3 février 993, jusqu'à sainte Rita de Cassia, canonisée le 24 mai 1900 (avec saint Jean-Baptiste de la Salle), on en compte 249. Pie X canonisa 4 saints; Benoit XV 3 en 1920; Pie XI, 6 en 1925 et 12 en 1930.

Au total, cela donne donc pour environ mille ans: 274 canonisations.

La natte

Taihu, Chine.—Le mandarin de Taihu, dans la province d'Anhwei, en Chine, a pris des mesures pour faire couper la fameuse natte que certains de ses administrés portent encore, sans se soucier qu'elle signifiait l'acceptation par les Chinois de la domination mandchoue autrefois. Le mandarin, accompagné de six soldats, parcourt le pays et coupe impitoyablement les nattes des Chinois retardataires!...

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Annonçant la date officielle du sacre de Son Excellence Mgr Yelle, P.S.S. le 21 septembre en l'église de Notre-Dame à Montréal, Mgr Jubinville demande que jusqu'à son arrivée parmi nous, une prière spéciale soit faite pour demander à Dieu des bénédictions sur les futurs travaux de Son Excellence Mgr l'évêque coadjuteur.

En route pour l'Est

M. l'abbé L. Primeau, procureur de l'archevêché, part ce soir pour Montréal où il est envoyé par Mgr Jubinville, administrateur du diocèse, afin de s'occuper des préparatifs du sacre de S.E. Mgr Emile Yelle, coadjuteur de Saint-Boniface.

Changement au Collège

Le Rév. Père Joseph Béliveau, S.J., ancien recteur du Collège d'Edmonton, est nommé recteur du collège de Saint-Boniface, en remplacement du Rév. Père Ferdinand Faure, nommé professeur de philosophie au collège d'Edmonton.

Ce qu'on dit de Saint-Boniface dans l'Est

Saint-Boniface n'a pas une bonne presse de ce temps-ci dans l'Est. On devine que la raison en est le défaut de paiement de l'intérêt sur ses obligations, qui atteint un grand nombre d'épargnants de la province de Québec. Au cours d'une réunion d'obligataires tenue récemment à Sherbrooke, M. Rodolphe Bédard a fait certaines déclarations que nous reproduisons à titre documentaire:

"La ville de St-Boniface a toute une histoire pour nous les Canadiens français de Québec; il y a trop d'événements qui se sont passés à la Rivière Rouge pour qu'ils n'aient pas laissé leur empreinte dans notre esprit national et c'est pourquoi St-Boniface méritait notre attachement particulier. Il en était ainsi jadis quand la ville était à grande majorité française; mais aujourd'hui, ce n'est plus la même chose.

"St-Boniface est devenue une ville à caractère complètement étranger; sa population de 17,000 âmes se compose en grande partie de citoyens anglais et l'on y trouve les pires éléments des partis avancés, communiste, travailliste, et autres.

"L'esprit aventurier y domine avec les idées les plus ultra-modernes venues de Russie et d'ailleurs. Le maire est anglais; sur dix échevins, il y a quatre Canadiens français; la majorité est entre les mains du fameux "Big Six" qui se compose de deux partisans du parti travailliste, deux communistes et deux autres qui reçoivent des allocations de chômage. La qualification requise pour être échevin, c'est de posséder une chemise et une paire de pantalon . . . et c'est tout.

"Le "Big Six" n'a pas été lent, en arrivant au pouvoir, l'an dernier, à congédier le trésorier, le greffier, l'ingénieur et tous les professionnels pour les remplacer par ses propres créatures, des nullités qui émergeaient au budget municipal; puis le "Big Six" a commencé à distribuer des allocations de chômage à pleines mains; il en a donné une somme de $332,000 en 1932; comme les banques hésitaient à avancer les fonds, il a pris les montants du fonds d'amortissement qui s'élevaient à $2,000,000 et étaient destinés à payer les obligataires de Québec, pour les dépenser largement; M. Bédard assure qu'il ne reste plus que $100,000 disponibles encore de ce fonds d'amortissement et que tout sera lavé quand les autorités interviendront.

"La mentalité de ces gens est lamentable, dit M. Bédard; ils font la guerre aux capitalistes, et c'est pourquoi ils ont élevé la taxe foncière à 7 pour cent. Ils se disent heureux d'avoir drainé l'argent de l'Est et proclament bien haut qu'ils ne payeront pas. C'est l'esprit aventurier qui caractérise les gens de l'Ouest, qui vivent au jour le jour et qui dépensent deux fois ce qu'ils gagnent se fiant sur les autres pour les tirer d'affaires, une fois rendus dans la dèche. Ils ne comprennent pas que la dette de St-Boniface doit être payée et tout ce que les échevins du "Big Six" souhaitent, c'est que les obligataires de Québec fassent un compromis avec eux et sacrifient une bonne partie de leurs obligations.

"Or il y a une question de principe en jeu, poursuit M. Bédard. Un titre public ne se trafique pas de cette manière; il demeure toujours et sa pleine valeur doit être payée, et c'est la raison qui nous a poussés à former le comité de protection pour faire comprendre à ces gens de l'Ouest qu'ils doivent faire honneur à leurs engagements. "J'ai déclaré moi-même au ministre des affaires municipales, qui croyait que l'on ferait un compromis, que la dette de St-Boniface devra être entièrement payée."

Assemblée de la ligue civique

Une importante assemblée a eu lieu dimanche dernier à l'hôtel de ville. Le but spécial en était l'étude et la nomination d'un comité de rédaction pour répondre à certain compte rendu d'une assemblée de créanciers tenue à Sherbrooke et paru dans le journal "La Presse" de Montréal. Les questions financières d'administration et de légalité furent laissées de côté; toutes ces questions suivent leur cours et auront sans doute leur heureuse conclusion en leur temps.

Le fait de la protestation était seulement celui de la teneur générale du compte rendu qui laisse l'impression générale d'un Saint-Boniface au maire anglais, et noyé dans l'élément étranger et communiste. Saint-Boniface s'est immortalisé du fait que dès 1818, à l'arrivée de Mgr Provencher, il a été le berceau des Canadiens français, des Métis français et de l'influence catholique. L'Eglise de Saint-Boniface n'est-elle pas la mère de toutes les Eglises de l'Ouest? Pourquoi faut-il laisser entendre que St-Boniface est affaibli au point d'être voué aux pires éléments, sans faire mention de la très grande minorité catholique et française qui le compose? Il n'y a pas un citoyen ou une organisation dans Saint-Boniface qui ne déplore le fait que la crise économique nous ait obligés à suspendre les paiements de nos intérêts dus. Que peut faire le citoyen de Saint-Boniface devant la non entente des créanciers et du "Municipal Board", sinon d'obéir à l'autorité établie qui est présentement le "Municipal Board"? Souhaitons que le comité de rédaction nommé mette les choses au point et qu'à l'avenir Saint-Boniface soit présenté sous son vrai jour.

A l'hôtel de ville

Le Maire étant absent pendant quelques jours de repos bien mérité, tout est bien tranquille à l'hôtel de ville. Quoique revenu de l'Est, notre "interim supervisor", M. W.C. McKinnell, n'a pas donné de rapport officiel; sans doute attend-il la rentrée du maire? Au sujet de l'assistance on se prépare à un nouvel enregistrement. Au prochain conseil doit se discuter la distribution des argents reçus pour l'assistance; certains de ces comptes, ceux des loyers en particulier, n'ont pas été crédités depuis décembre dernier. Cette mesure sera bien reçue par le contribuable qui attend ce règlement pour le paiement de ses taxes.

L'escompte de 5 pour cent accordé sur le prompt paiement des taxes fait que la rentrée est très satisfaisante. Le bureau des travaux publics, bien qu'avec peu de ressources, travaille activement à l'entretien général de nos rues et des réparations aux pavages, trottoirs, etc. Sans faire de comparaisons oiseuses, le bon état et l'entretien de nos avenues, rues, ruelles, trottoirs peuvent se comparer avantageusement avec ceux de la grande cité voisine; c'est donc un bon crédit pour notre ville.

La ligue des vacances

Nos petits et grands garçons continuent de plus en plus à s'amuser sur le terrain de l'ancien collège, sous la direction de l'actif et dévoué abbé Lévêque. Au couvent, l'appel de Mgr le curé a été entendu et les Rév. Soeurs invitent de nouveau nos jeunes filles à venir en grand nombre passer leur temps libre des vacances au couvent.

Un très grand nombre de nos enfants assistait à la messe des enfants de samedi dernier.

TRIBUNE LIBRE

Exemptions de taxes

Il ne peut se faire une assemblée de contribuables sans que cette question soit signalée, le plus souvent bien faussement, ce qui laisse voir le manque d'information sur ce sujet délicat. Afin de mettre les choses au point, donnons ici les chiffres officiels.

Pour le rôle de la nouvelle évaluation de 1933, les chiffres sont les suivants: Evaluation totale de terrains, $4,698,770; évaluation totale de bâtisses, $7,741,340; ce qui donne une évaluation totale de $12,440,110.

Les chiffres d'exemptions se montent comme suit: Exemptions totales, $2,780,160; exemptions partielles, $757,910; ce qui donne un total d'exemptions de $3,538,070 et laisse un total d'évaluation taxable de $8,902,040.

Les exemptions totales ou partielles sont gouvernées par des lois ou des règlements légaux qui atteignent les chemins de fer C.P.R., C.N.R., G.W.W.D.; les bâtisses et terrains des gouvernements fédéral, provincial et municipal, les églises, écoles, collèges, hôpitaux, les terrains possédés par la Ville par suite du non paiement de taxes. Actuellement St-Boniface possède pour près de $1,000,000 de ces terrains qui sont, vu la crise, un capital mort, mais qui dans la suite peuvent devenir une source de revenus. Des exemptions partielles ont été accordées à nos manufacturiers pour un certain nombre d'années, et à certaines résidences bâties sous un règlement d'exemptions partielles; ces exemptions vont s'affaiblissant de jour en jour.

En un mot toute exemption a derrière elle sa loi et son motif appuyé légalement. Il semble donc qu'il y ait peu à discuter sur ce sujet et que si, toutefois, il semblait y avoir matière à discussion, afin de ne pas jeter de discrédit sur personne, ceci ne devrait se faire qu'après étude de la question.

Les chiffres et règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville; on peut dire qu'ils se comparent très avantageusement avec ceux des autres villes.

G. CHAVANNE.
Président de la ligue Civique

Concert au Collège le 21 août

Ce concert sera au profit des Missions de Chine et les artistes, qui n'ont rien épargné pour en faire un succès, comptent sur la présence d'un nombreux public.

Le programme comprend une opérette: "Un Mélomane" et une comédie: "Le Cultivateur de Chicago." Les noms suivants vous garantissent des heures de gaieté franche et désopilante: MM. Perras, Lucien Deschênes, H. La Flèche, Bernard Goulet, Gilles Guyot, Dr P.-E. La Flèche, Marcel Tremblay, Joseph Plante, Armand La Flèche et Albert Prendergast.

A la fin de la soirée, le R.P. La Flèche, S.J. dira quelques mots très brefs.

Les billets—en vente au Collège et chez les acteurs—sont de 25 sous. Ne manquez pas cette soirée du lundi 21 août. Nous comptons sur vous!

Le voyage des cloches de la cathédrale

Combien savent que les cloches de notre cathédrale sont de vieilles et pieuses reliques? Elles sont en effet une partie des cloches immortalisées par le poète Whittier. Voici les faits: l'histoire nous rapporte qu'en 1837, aidé de dons généreux du Québec, Mgr Provencher commença l'érection de sa cathédrale, qui devint légendaire, étant le plus bel édifice du pays. Cette église bâtie en pierre avait cent pieds sur quarante-quatre, les murs vingt-huit pieds de hauteur, et les portiques et les deux tours s'élevaient à 75 pieds. Elle possédait une jolie sonnerie de 3 cloches, fondue à Londres, rendant très bien les trois notes fa, sol, la, et ayant coûté une centaine de livres anglaises. C'était un don des amis de l'Est de Mgr Provencher.

En 1860 la cathédrale passait au feu, les cloches tombèrent et se brisèrent. Mgr Taché fit transporter ces morceaux par charrettes à Saint-Paul, de là on les expédia à New-York, puis elles traversèrent la mer pour retourner à Londres où elles furent refondues et grossies. Elles reprirent le chemin de New-York, puis de Saint-Paul, mais arrivées là, une grande déception les attendait: impossible vu leur pesanteur de les transporter de Saint-Paul à Saint-Boniface par les légendaires charrettes de la Rivière-Rouge et par les chemins existant alors. On réfléchit, on calcula, puis faute de mieux, on décida de renvoyer les cloches à New-York, et de les faire voyager par le chemin de la baie d'Hudson et du lac Winnipeg. Elles arrivèrent à Saint-Boniface en 1864, en l'absence de Mgr Taché en mission dans le Nord, elles ne furent bénies que le 12 mars 1865. Comme inscription, elles ne portent que le nom du fondeur Mears & Co., London et la date de 1862, puis une petite croix gravée.

La semaine dernière, l'hon. juge Prud'homme rencontrait incidemment quelques congressistes américains des Kiwanis sur le terrain de la cathédrale et leur contait ce souvenir qu'il avait souvent entendu raconter par Mgr Taché.

Ouvrons l'oeil

Des applications sont demandées pour la position de gardien de l'hôtel des Postes de Saint-Boniface. Bien que non spécifiée cette position devrait appartenir à un applicant de race française. Espérons qu'on aura l'oeil ouvert et que nous ne serons pas sacrifiés.

PETITES NOTES

Mlle Marie Larue a passé la fin de semaine à la villa de ses parents, à Grand Beach.

* * *

Mme Albert Paquin et sa famille sont les invités de Mme N.A. Laurendeau, au Lac des Bois.

* * *

M. Avila Bibeau et ses deux fils, Mathieu et Louis, de Montréal, passent un mois chez Mme Elmire Bibeau, rue Langevin.

Mme A.V. Benoit et ses deux filles, Mlles Shirley et Vivian, sont revenues de Victoria Beach, où elles étaient les invitées M. le juge et Mme L.P. Roy.

* * *

Mlle Léonie Tétreault, qui a passé une semaine chez Mme J.A.M. Rodrigue, est retournée à La Broquerie.

* * *

Mme E. Fortin et Mme E. Le Bieu sont revenues de Canora, où elles ont passé trois mois chez Mme Sam Le Bieu.

* * *

M. et Mme Godias Brunet et leur famille sont de retour de Laurentia Beach où ils ont passé un mois.

Un beau jardin

C'est celui de l'hôpital. Les Rév. Soeurs Grises ont fait de la côte inutilisable qui longe la rivière Rouge de l'hôpital à un point près du pont de Norwood un magnifique et immense jardin qui est un bel ornement pour l'hôpital. Comme on a installé un système de prise d'eau à la rivière, le jardin n'a pas trop souffert de la sécheresse et fait l'admiration des visiteurs. C'est donc encore une belle initiative d'une de nos institutions qui est un crédit et un ornement gratuit pour notre ville.

Toronto — Le juge J.H. Dalton, de la Cour des Magistrats, est décédé subitement jeudi.

Page Féminine

PRIÈRE

Seigneur, je te bénis pour la lumière ardente
Que chaque aube rapporte aux cieux émerveillés;
Pour le bienfait de l'ombre épaisse et reposante
Qui verse sa fraicheur à nos fronts fatigués.

Je te bénis, Seigneur, pour la voûte étoilée
Dont chaque astre est un monde affirmant ta grandeur
Pour le sable des mers, richesse inviolée,
Que l'ombre du flot bleu cache en sa profondeur.

Seigneur, je te bénis pour la terre féconde
Qui nourrit le grand chêne et la fleur des buissons;
Pour l'Océan superbe et pour la mer profonde
Dont l'écho porte aux cieux les sublimes chansons.

Je te bénis, Seigneur, pour l'aquilon sauvage
Qui chasse les brouillards et rend le ciel plus pur;
Pour le souffle léger qui berce le feuillage
Où se blottit l'oiseau, ivre d'air et d'azur.

Seigneur, je te bénis pour la force et l'audace,
De l'aigle qui fend l'air et voile le soleil;
Pour l'humble papillon qui voltige avec grâce
Et vient calmer sa soif au calice vermeil.

Je te bénis, Seigneur, pour toute la nature
Qui célèbre ton nom, ta gloire et ta beauté;
Je te bénis encor pour chaque créature
Dont l'âme est un rayon de la divinité.

Seigneur, je te bénis pour le don de la vie,
Mais je veux te bénir aussi pour ce bienfait
Qui se nomme la mort, la grande et douce amie
Qui termine l'épreuve et nous donne la paix.

MILLICENT.

SACRIFICES ÉDUCATEURS

— Mon petit chéri, il faut faire des sacrifices pour le Bon Jésus.

Telle est la parole que redit sans cesse la bonne Louisette à son petit Yvon.

Yvon comprend très bien, car la grâce du baptême ne compte pas pour rien.

A chaque instant, il fait des "sacrifices" . . . il se prive d'un sucre, d'un sou, d'un bonbon, pour Jésus. . . il obéit, il travaille, il prie. . . dès que sa maman le lui commande, pour le petit Jésus.

— Je ne veux pas rendre mon Julot malheureux! s'écrie la jolie Marie-Ange . . . il aura assez de peines dans la vie, sans lui en imposer d'inutiles.

Julot fait tout ce qu'il veut . . . jamais on ne le convainc. Il veut un sucre? Le voilà . . . Il veut un sou? . . . Prends-le. Il ne veut pas faire sa prière? Qu'il se couche!

Marie-Ange se dit, en plaignant le fils de Louisette:

— Pauvre petit Yvon! . . .

Mais Louisette, qui voit clair, pensant à Marie-Ange, s'écrie:

— Le malheureux petit Julot!

* * *

Julot est tombé malade.

Yvon aussi.

Le médecin a passé chez les deux. Aux deux il a ordonné une mauvaise drogue, très désagréable à avaler.

— Faites-lui prendre, sans faute, a dit le docteur, sans quoi, pas de mieux possible.

Louisette dit à Yvon:

— Mon petit, c'est très mauvais. . . mais plus ce sera mauvais, plus Jésus sera content.

Yvon a fait une grimace horrible en avalant, mais ne s'est pas plaint . . . Il a souri triomphant.

Marie-Ange a dit à Julot:

— Avale, Julot, ce n'est pas mauvais . . . goûte . . . là . . .

Julot a fait une grimace horrible et a répondu:

— Jamais!

La maman a insisté . . . pour la santé . . . pour un sucre . . . pour des sous! . . .

— Jamais

La maman s'est fâchée . . . Le papa aussi.

— Jamais! . . . c'est mauvais.

Yvon courait les champs . . . que Julot battait encore la fièvre; l'enfant sans contrainte, ni gêne, restait contraint et gêné . . .

Quinze ans plus tard.

Yvon est fiancé à la plus charmante des jeunes filles du pays.

Tout le monde l'envie.

On dit:

— Quelle perfection que ce jeune homme! On ne lui connait pas de défaut.

La fiancée est fière d'avoir été choisie. C'est la meilleure chrétienne de la paroisse, élevée elle aussi à l'école du sacrifice, de la domination de soi-même, de la soumission à Dieu . . .

On reconnait partout que Louisette a su élever son gars . . . et qu'elle est bien récompensée de ses peines.

* * *

Pendant ce temps Julot est acoquiné avec une mauvaise personne . . . il donne un scandale terrible dans le pays.

Sa maman, Marie-Ange, lui dit:

— Quitte cette femme, elle te perd.

Julot répond:

— Je suis bien libre . . . Je ne vais pas commencer à me gêner.

La mère supplie:

— Pour ton bonheur! pour le mien!

— Mon bonheur, c'est de faire ce qu'il me plait!

Marie-Ange rencontre Louisette, la félicite de son bonheur et lui raconte son malheur.

Louisette émue et compatissante, lui répond:

— Marie-Ange te souviens-tu, il y a quinze ans, le remède amer?

— Si je me rappelle!

— Eh bien, Marie-Ange, ce jour-là je me suis dit: Il y aura bien d'autre remèdes à faire avaler dans la vie . . . Si Julot ne prend pas celui-là il repoussera tous les autres . . .

Et tristement Louisette conclut:

— Marie-Ange, tu voudrais aujourd'hui lui faire accepter une séparation qui lui coûte: Ton fils n'est plus de force à avaler ce remède-là!

Mères de famille, si vous ne mettez le sacrifice sous toutes ses formes à la base de l'éducation, vos enfants vous feront pleurer.

Les sacrifices que vous leur aurez fait accepter, se changeront en joie pour eux et pour vous . . .

Mais si vous n'avez pas eu le courage de leur apprendre à se sacrifier, ce sont eux qui vous sacrifieront sans pitié.

La mousse au chocolat

Elle, 28 ans, une bonne petite femme qui voudrait être une bonne maîtresse de maison et surtout une ménagère modèle, mais dont les efforts ne sont pas toujours couronnés de succès.

Lui, gentil mari qui se sent quelquefois touché jusqu'aux larmes par la bonne volonté de la petite femme, mais qui est contraint bien souvent aussi de reconnaitre avec mélancolie qu'elle a encore beaucoup, beaucoup à faire pour être une femme d'intérieur parfaite.

On est à table.

Elle. — Mon chéri, j'ai voulu aujourd'hui te faire plaisir avec une de ces bonnes petites choses comme je suis sûre que ta maman ne t'en faisait guère . . .

Lui, déjà craintif. — Ah! tu m'as encore préparé . . . une de tes surprises . . . Eh bien! Tu es gentille, et nous allons voir.

Elle. — Oui, mon chéri, c'est une mousse au chocolat, et tu m'en diras des nouvelles . . . Je me suis servie du livre de cuisine que je t'ai demandé l'autre jour. C'est un livre très bien fait, et qui me servira bien pour te faire beaucoup de bons petits plats . . .

Lui. — Beaucoup! Mais ma mignonne, je ne veux pas que tu te fatigues! . . .

Elle. — Oh! Georges, tu sais bien que c'est un grand plaisir pour moi . . .

Lui, résigné. — En attendant, nous allons juger de cette mousse au chocolat.

Le déjeuner continue et la mousse est servie.

Elle. — Allons, chéri, goûte, goûte vite.

Lui, réprimant avec le même courage une terrible grimace. — C'est bon, c'est très bon, mais ça a un drôle de goût . . . pour une mousse au chocolat . . .

Elle, un peu piquée. — Oh! ce n'est pas possible, j'ai bien suivi tout ce qui était dans le livre . . . Tiens, voici le volume. Regarde si je me suis trompée.

Lui, très patient, ouvre le livre à la page indiquée. — Eh bien, commence, je t'écoute.

Elle, récitant. — Prenez les blancs d'une demi-douzaine d'oeufs . . . , battez-les en mousse . . .

Lui. — C'est bien cela, c'est bien cela . . .

Elle, continuant. — Ajoutez une cueillerée de chocolat.

Lui. — Chaud ou froid?

Elle. — On ne m'interrompt pas . . . Ajoutez fleur d'oranger . . .

Lui. — Fleur d'oranger . . . c'est parfaitement exact.

Elle. — Fleur d'oranger, huile, quatre bonnes pincées de poivre blanc . . .

Lui, cherchant en vain dans le livre. — Comment! malheureuse, de l'huile et tant de poivre dans de la mousse au chocolat!

Elle. — Mais oui, mais oui, puisque c'est écrit . . .

Lui. — Ah! ma pauvre enfant, je m'explique maintenant ce goût étrange, indéfinissable . . .

Elle, pleurant presque. — Mais alors, je ne comprends plus . . . Si le livre se trompe.

Lui, très doux et très paternel. — Ma chérie, le livre ne se trompe pas, mais tu as tourné deux pages qui n'étaient pas coupées, et tu t'es jetée sans prendre garde sur la mousse de veau à la périgourdine! Allons! ce sera mieux une autre fois, ne te désole pas et donne-moi le fromage!

VOULOIR

L'existence, quand on la prend au sérieux, est une colline abrupte fort difficile à grimper. Toute figure de rhétorique mise à part, les seuls êtres qui réussissent dans la vie sont ceux qui ont su limiter leurs désirs et qui ont mené à bien, à force de volonté, la tâche qu'ils ont enterprise.

Les hésitants, ceux qui tournent, virent, essaient, tâtonnent, pensent à la fin avant d'avoir entrepris le commencement sont toujours sûrs de courir tout droit à l'échec.

Il n'est rien que l'on ne puisse faire lorsqu'on le veut fortement et qu'on sait diriger toute sa volonté vers le but qu'on s'est fixé. Il faut se dire (et ceci est une vérité profonde) que l'homme n'a pas seulement une volonté, mais qu'il EST une volonté. Il va sans dire, toutefois, que la somme de nos ambitions ne doit pas être trop considérable, car, à notre époque, les gens de condition moyenne qui se taillent des empires sont plus rares que les beaux jours. Cependant, lorsqu'on s'est tracé une voie droite, raisonnable et raisonnée, le "je veux" est un puissant moyen de locomotion.

Celui qui sait vouloir n'est jamais un emballé. Il est calme, il pense, il réfléchit. Il sait que le succès ne vient en dormant que dans les contes de fées. Il travaille donc, ne négligeant aucune besogne, si humble soit-elle.

Il a confiance en lui et connait son exacte valeur sans avoir aucune prétention. Il ne sacrifie rien à l'orgueil et le qu'en dira-t-on est pour lui lettre morte. Il suit son chemin et arrive toujours.

Celui qui sait vouloir est armé pour la lutte contre l'existence, surtout si c'est un homme loyal et que chez lui, les deux qualités s'allient; la réussite est encore plus certaine.

On a vu des hommes débuter dans la vie avec toutes les chances possibles de succès. Ils avaient reçu une instruction supérieure, ils avaient de l'argent, et cependant, après quelques années, au moment où ils auraient dû s'affirmer, ils ne sont rien qu'une toute petite unité dans la foule. C'est parce qu'ils n'ont pas su cultiver leur volonté. Jamais ils n'ont envisagé l'avenir avec la belle sérénité des vrais forts. Tout leur semblait doré, facile et amusant. Ils ont laissé passer le temps et la chance. Ils se sont réveillés trop tard; la vie avait pris sa revanche.

Et tous ces très faibles qu'on a si bien nommé des ratés s'en prennent à l'humanité tout entière de leur échec, de leur nullité, de leur déchéance.

Notre pays, si jeune, a, plus qu'un autre, besoin d'hommes doués d'une volonté de fer, jointe à un jugement sain et droit. Pour donner aux générations futures cette énergie créatrice, il faut l'étroite coopération des mères.

C'est dès maintenant qu'elles doivent s'employer au grand oeuvre qu'est l'éducation de la volonté de leurs fils. Malheureusement, la plupart d'entre elles manquent du doigté et de l'énergie nécessaires. Il en est qui, sévères à l'excès, éteignent cette étincelle de personnalité qui se développe si vite chez les enfants intelligents et normaux. D'autres, au contraire, gâtent outrageusement, des garçonnets qui devraient, s'ils n'étaient ainsi tenus dans du coton, s'affirmer comme de jeunes êtres responsables et ne sont rien que des chiffes, amollies par la trop grande douceur d'une aveugle tendresse.

Peu patientes, ayant la main leste d'autres mères ne voient en un enfant vif et remuant, solide et décidé, qu'un garnement qu'il faut mâter. Et les punitions, les cris, les taloches pleuvent, avec, comme unique résultat, le dessèchement de cette petite âme vibrante qui ne demandait qu'à s'épanouir, au chaud soleil d'une véritable affection et d'une direction bien donnée.

La volonté bien dirigée est comme le mot magique, le "Sésame", qui fait ouvrir toutes grandes les portes du succès, à ceux qui l'ont mérité.

Odette L. OLIGNY

JOYEUSE FETE!

17 août

Hyacinthe Forest, Saint-Norbert.

18 août

Alice Aubertin, Transcona, 8 ans.
Gilbert Précourt, Saint-François-Xavier.
Adélard Langevin, Sainte-Rose-du-Lac, 12 ans.

19 août

Alfred Moreau, Saint-Boniface.
Aurèle Moreau, Saint-Boniface.
Henri Restiaux, Saint-Boniface.
Paul Ragot, N.-D.-de-Lourdes.

20 août

Simone Lavoie, Mariapolis, 11 ans.
Jean-Baptiste Grégoire, Lorette.
Gilbert Neirinck, Mariapolis, 8 ans.

21 août

Ubald Morissette, Fannystelle.
Maurice Boulet, Dunrea.
Lucie Boisjoli, La Broquerie.

22 août

Liliane Arnal, Fannystelle.
Alma Piché, Fannystelle.
Roland Langevin, Mariapolis, 8 ans.

23 août

Kathleen Verry, Saint-Norbert, 13 ans.

Le reportage bleu

Ce mot joli est d'Isabelle Sandy. Il a été créé par la distinguée romancière pour l'opposer à ce qu'elle désigne sous une non moins expressive image le "reportage rouge", c'est-à-dire la déplorable habitude qu'a la presse d'information de renseigner sur tous les scandales et les crimes passionnels.

Pour combattre cette tendance malsaine, corruptrice de la curiosité, les journaux devraient ouvrir la rubrique du "reportage bleu" qui raconterait la beauté du dévouement, les actes de vertu, l'héroïsme quotidien. Car, Dieu merci! il y a encore de par le monde assez de mérites pour occuper des colonnes et des colonnes de "faits divers" . . .

Mais avant le reportage écrit, il y a le reportage parlé.

Et c'est de celui-ci que nous devons d'abord nous préoccuper, chacun en notre sphère.

Nous somme tous, plus ou moins, des "reporters". Nous allons volontiers aux nouvelles. Nous les collectionnons sans trop de contrôle. Notre vanité est flattée d'apporter du nouveau dans une conversation, de jeter dans un cercle de l'inédit, d'ajouter un détail piquant, de poser avec un air entendu certains points d'interrogation, de soulever avec un brin de malice tel coin de voile, de faire dire à son silence, à un sourire, plus que ne ferait un commentaire . . .

Avouons-le, en ce qui concerne le prochain, sans pratiquer le "reportage rouge", sans nous complaire dans la chronique méchante, sans colporter les potins désavantageux, sans monter en épingles médisances et calomnies, ne faisons-nous pas souvent du "reportage gris"?

Il consiste à être neutre quand il s'agit des autres. On laisse dire, on laisse passer le mensonge et l'injustice. On pourrait couper les ailes à tel propos: on ne le fait pas; il continuera de voler de bouche en bouche, s'aggravant d'inventions.

Allons, jeunes filles de nos salons, le bleu vous sied à merveille: vous le savez bien. N'hésitez pas à inaugurer le "reportage bleu", le reportage chevaleresque et tout simplement chrétien. Apportez vos échos, qu'ils soient choisis, exaltants, sémillants de toute la grâce de votre esprit.

De vos amies ne faites connaitre que les mérites.

Au verbiage sur les derniers scandales mondains, opposez le trait exemplaire cueilli dans vos oeuvres.

Quand la conversation se traine dans la banalité, d'un essor d'alouette, faites-la bondir dans l'azur.

Le bleu est frère de la lumière: que vos paroles soient toujours de leur parenté.

Sommeil et beauté

Un tiers environ de notre existence est absorbé par le sommeil: il n'est donc pas sans intérêt de bien dormir, d'une manière profitable à la santé et à la beauté (ce qui se tient).

De l'avis des personnes expérimentées, la fraicheur du teint et la jeunesse des traits bénéficient d'un long sommeil, huit heures au minimum. Le fait de dormir peu dessèche la peau et lui ôte très vite le velouté de l'enfance. Il n'est pas indifférent de dormir à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Toute veille tardive, même si elle est compensée par un lever tardif, lui aussi, nuit cependant à la beauté.

Les jeunes filles qui sortent beaucoup le soir, dansent jusqu'à 3 ou 4 heures du matin et dorment ensuite jusqu'à midi, risquent de faner précocement leur joli teint. Non pas par manque de sommeil, mais par intoxication nerveuse due à la veille prolongée.

Il est prouvé médicalement que l'organisme fait un effort très grand pour résister au sommeil à partir de 11 heures du soir et encore plus après 1 heure du matin même si cet effort n'est pas conscient.

Le vrai moment du sommeil favorable à la beauté s'inscrit entre 10 heures du soir et 7 heures du matin (6 heures même, en été) avec sortie rapide au grand air, dès le lever.

Bonne habitude

Quand nous ne pouvons disposer de huit heures ou neuf heures de sommeil pendant la nuit, nous aurons grand profit à imiter les jeunes beautés américaines dans leur habitude du beauty-sleep de six heures du soir . . . Elles s'accordent avant le diner, une heure de repos (somnolent si possible) au sortir du bureau; et cette détente leur restitue la fraicheur nécessaire pour êtres belles jusqu'à minuit . . .

Pendant cette heure de "sommeil de beauté", il sera fort habile d'imprégner le visage, le cou et les bras d'une crème fraiche, d'une huile pure, qui pourra pénétrer longuement dans la peau et la nourrir. Les personnes dont les tissus sont délicats, un peu relâchés, profiteront de ce même temps pour faire absorber à leur épiderme un astringent qui tendra leur peau et rajeunira merveilleusement leur visage, déjà reposé par le sommeil.

Soins de beauté

Pendant la nuit, il est moins indiqué de recouvrir l'épiderme d'une crème ou d'un produit quelconque. Sauf cas particulier d'acné ou de sécheresse excessive, il vaut mieux laisser la peau respirer librement pendant le sommeil (après un bon nettoyage du soir).

L'aération est conseillée pour la fraicheur du teint: on laissera entr'ouverte la fenêtre de la chambre à coucher, sous la protection du store ou d'un rideau léger. Si la fenêtre est trop proche du lit, il vaudra mieux ouvrir toute grande la fenêtre d'une chambre voisine, mise en communication avec la chambre à coucher.

Un sommeil de huit ou neuf heures dans un air lourd et enfermé favorise la bouffissure et la pâleur du visage et relâche les muscles par anémie.

De même, le sommeil dans une chambre chauffée favorise les rides et la chute des cheveux.

Il faut à la beauté endormie de l'air pur, plutôt froid et pas trop sec.

Conseils utiles

Savez-vous que l'eau des patates débarrasse les mains des taches faites, en les pelant lorsqu'elles sont fraiches, ou en pelant des carottes, de la rhubarbe, de l'oignon, etc?

* * *

Si le thé a la malchance de bouillir, y jeter de l'eau froide lui rend sa saveur première.

* * *

Marmelade de fraises et framboises.—Peser les fraises, ajouter 1/10 framboises, un poids de sucre égal à celui des fruits. Faire cuire à feu vif pendant trente minutes environ.

* * *

Entretien d'un matelas. — Il doit être chaque jour retourné, tantôt de gauche à droite, tantôt de la tête aux pieds, et inversement, et secoué fortement. Il faut, autant que possible, le laisser exposé à l'air tous les jours. Un matelas doit être cardé chaque année.

* * *

Nettoyage des statues en bronze.—Laver légèrement à l'eau de savon, puis sécher rapidement et polir avec une peau de chamois. On peut également passer sur le bronze un chiffon imbibé de très peu d'essence minérale.

* * *

Pour enlever les taches de vin sur les nappes.—Les couvrir de sel au moment de l'accident, et ensuite, lorsqu'on enlève la nappe, jeter dessus de l'eau bouillante en se plaçant à une certaine hauteur de la toile, afin que le jet tombe brusquement.

* * *

Pour se débarrasser de l'odeur des oignons. — Les oignons laissent aux doigts une odeur désagréable que le nettoyage au savon ne suffit pas à enlever. Mais cette odeur disparait entièrement si l'on a soin de se frotter les doigts avec une tige de céleri.

* * *

Détachage des tissus par la glycérine.—Quand on s'est servi de la benzine pour détacher certains tissus, il arrive qu'il reste sur le tissu détaché un cerne. Pour éviter ces marques il vaut mieux nettoyer ces tissus avec de la glycérine. Pour cela, imbiber la tache avec de la glycérine pure. Laissez quelques instants, puis lavez à l'eau tiède et repassez à l'envers pour bien sécher.

* * *

Pour empêcher une chaine d'or de noircir le cou.—Mélangez dans un flacon un peu de bicarbonate de soude à de l'eau savonneuse; mettez-y la chaine et agitez pendant quelques instants. Rincez à l'eau claire.

* * *

Petites serrures récalcitrantes.—Si la clef ne tourne pas, assurez-vous que l'entrée de la serrure, plaque de métal appliquée sur la face extérieure de l'objet est bien en place. Remettez-la droite, s'il y a lieu, en vous servant d'un canif ou d'un tournevis.

Si la clef ne fonctionne pas, chauffez-la avant de l'introduire dans la serrure. Une demi-heure après, essayez de la tourner et vous réussirez. Puis, graissez la clef de vaseline et tournez-la en tous sens; la maniement de la serrure restera aisé.

Si ces soins sont insuffisants, confiez la serrure à un homme du métier.

* * *

Une fois qu'elles sont cuites et bien égouttées, secouer les patates légèrement les fait fleurir.

* * *

Un peu de lait dans l'eau de la cuisson des patates, permet à ces dernières d'être moins noires et vilaines.

* * *

Gros comme une noix de beurre dans la friture des croquignoles les rend plus lustrées et croustillantes.

* * *

Les résidus de friture de croquignoles et patates frites peuvent avec avantage servir pour la cuisson des crêpes, du pain doré, etc.

* * *

Les sauces blanches ont un goût exclusif si l'on y ajoute une cuillerée à thé de moutarde en poudre et du fromage râpé.

* * *

Saupoudrer de la moutarde sur le rosbif avant de le faire cuire lui donne de la saveur.

* * *

Une cuillerée à thé de sucre granulé dans l'eau où cuisent des carottes, des panais ou des navets, cristalisent ces légumes et leur ajoute du goût.

RECETTES

Potage lyonnais. — Faire chauffer du bouillon pour six personnes. D'autre part, délayer, dans un peu de bouillon froid, deux cuillerées à bouche de farine. Verser ce mélange dans le bouillon bouillant et laisser cuire un quart d'heure en tournant toujours. Au moment de servir, délayer un jaune d'oeuf dans un demi-verre de crème douce, et mélanger le tout au potage.

* * *

Petits fours pour le thé.—Gardez pendant quelques jours la peau du lait bouilli et refroidi. Lorsque vous en ayez une bonne tasse, mélangez avec la même quantité de farine de gruau et de sucre en poudre vanillé. Disposez en rondelles sur papier beurré et faites cuire au four.

* * *

Pommes de terre nouvelles persillées.—Peler des pommes de terre nouvelles de moyenne grosseur, les mettre dans un plat creux allant au four, les assaisonner de sel, poivre et persil haché, mouiller à mi-hauteur avec du bouillon; ajouter un bon morceau de beurre frais et faire partir le bouillon sur le feu, puis les mettre à four chaud, avec un papier beurré dessus, pour finir de cuire vingt minutes. Servir dans le plat avec la cuisson qui doit être réduite de moitié.

* * *

Crème de riz florentine.—Faire un bouillon de légumes, le passer et y ajouter quelques cuillerées de farine de riz délayée à l'eau froide. Mettre sur le feu jusqu'à ébullition. Ajouter quelques petits pois cuits à l'eau salée, du cerfeuil haché; lier avec un jaune d'oeuf et de la crème fraiche.

* * *

Pommes meringuées. — Pommes, blancs d'oeufs, sucre en poudre, sucre cristalisé.

Préparez une marmelade de pommes épaisse. Mettez-la dans un plat creux pouvant supporter le four. Battez les blancs d'oeufs en neige très ferme, ajoutez-y du sucre en poudre et couvrez-en la marmelade. Saupoudrez de sucre cristallisé et mettez au four chaud. Lorsque le blanc d'oeuf sera monté et d'une belle couleur, servez sans perdre un instant.

* * *

Sucre à la Crème.—Ingrédients: 2 tasses de sucre d'érable, 1 tasse de crème, 1 tasse de sucre granulé.

Procédé: 1o Faire bouillir le sucre d'érable, le sucre granulé et la crème jusqu'à ce que le mélange fasse des boules en l'essayant dans l'eau froide. 2o Retirer du feu, laisser tiédir et brasser vigoureusement jusqu'à ce que le sucre épaississe; 3o Verser dans un moule beurré et découper en carrés.

Les femmes soldats

Un Russe, qui vient de faire un séjour de plusieurs mois en U. R. S. S., raconte dans un journal de Budapest, Le Pesti Naplo, qu'en Russie, un grand nombre de femmes reçoivent une instruction militaire.

Il y a actuellement 250.000 femmes qui font du service actif dans l'infanterie, dans les unités de mitrailleuses, dans l'artillerie, l'avion et les services.

En 1930, 50 femmes ont suivi le cours d'état-major. De nombreuses femmes qui ont combattu contre les Blancs occupent maintenant des postes importants dans l'armée russe.

Il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en U. R. S. S. pour voir des femmes s'astreindre à l'instruction militaire. En Italie, des détachements de femmes en armes accomplissent des marches militaires, défilent dans les rues des villes et vont s'exercer au tir de la mitrailleuse.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LA BROQUERIE

Visite du Gouverneur Général

Toute la paroisse était en liesse jeudi le 3 août pour recevoir le Gouverneur-Général du Canada et les dignitaires qui l'accompagnaient. Le village, joliment pavoisé, présentait un magnifique coup-d'oeil, mais le décor le mieux réussi était celui du perron de l'église où les distingués visiteurs prirent place.

Le comte de Bessborough fut reçu par M. l'abbé Lafrenière, qui remplaçait M. le curé Giroux, en repos à l'hôpital de Saint-Boniface, MM. Narcisse Deslauriers, Eugène Simard et Noël Tétreault, administrateur de la paroisse.

Sous la direction de M. Deslauriers, les enfants, groupés autour de Son Excellence, entonnèrent en vibrant "God Save the King."

Mlle Elisabeth Tétreault lut ensuite une magnifique adresse, en anglais, enluminée par les RR.SS. Grises, au nom de la jeunesse écolière.

M. Deslauriers exprima en français la gratitude des paroissiens de La Broquerie pour l'insigne honneur qui leur était fait et termina par ces mots: "Daigne la Providence protéger nos souverains et nous donner pour diriger nos destinées des gouverneurs qui sauront comme vous, Excellence, engager notre Canada dans des sentiers de paix, d'entente fraternelle et de prospérité."

Les honorables Préfontaine et Talbot dirent aussi quelques mots en anglais.

Le Gouverneur-Général répondit gracieusement en français, et conquit par ses paroles délicates le coeur de tous ceux qui étaient présents. "Avant mon départ pour ce pays, le roi me dit: 'Au Canada, vous serez parfaitement chez vous, car les Canadiens, je les considère comme mes meilleurs sujets", eut-il l'amabilité de nous confier.

"O Canada" chanté par tous les paroissiens termina cette réception. De vigoureux "hourras" furent lancés avec enthousiasme: Vive le Roi! Vive le Gouverneur-Général! Vive le lieutenant-gouverneur et les dignitaires qui l'accompagnaient!

Les autos s'ébranlèrent au chant de "Vive la Canadienne". Les paroissiens de La Broquerie garderont longtemps dans leur coeur le souvenir du gracieux représentant de Sa Majesté leur lançant de la main un dernier geste d'adieu.

Merci à tous ceux qui ont aidé au succès de cette fête, en particulier M. et Mme Edouard Charlet, qui n'ont épargné ni temps ni fatigue pour embellir les alentours de l'église.

Nouveau desservant

M. l'abbé Lafrenière, qui avait remplacé le R.P. Bellerose, C.SS.R., à la desserte de la paroisse, nous a quittés pour Lorette où il reprend son poste de vicaire. Les paroissiens sont heureux de lui exprimer leur vive gratitude pour le dévouement qu'il a déployé pendant son séjour au milieu de nous.

M. l'abbé Adélard Couture est nommé desservant de la paroisse. Cordiale bienvenue!

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Dames de Sainte-Anne

Le jour de la fête de leur Patronne, le 26 juillet, les Dames de Sainte-Anne, convoquées en réunion plénière, ont fait les élections des Dignitaires. Ont été élues suivant le procédé régulier du règlement: Mesdames L. Tougas, présidente; L. Salignon, 1ère assistante; A. Boucher, 2ème assistante; A. Laurin, trésorière; C. Gauthier, secrétaire.

Nos félicitations aux élues pour la confiance qu'elles ont reçue; nos félicitations aussi à toute la Congrégation qui a su faire régner dans cette réunion la note de la paix et de l'harmonie.

Fête du Couvent

Nous célébrons dimanche, le 20 août, les Noces d'or du Couvent. La grand'messe solennelle sera chantée par M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, curé de Rainy River; le R.P. J. Magnan, O.M.I., donnera le sermon. A midi banquet paroissial, et à 8 h. 30 p.m. séance dramatique et musicale. Tous les anciens élèves du Couvent sont invités.

Pèlerinage

Le pèlerinage de Saint-Boniface se fera cette année le 23 août.

Baptême

Marie Thérèse Dellis, enfant de M. et Mme Antoine Gagnier, fut baptisée le 13 août. Le parrain était M. Alfred Gagnier et la marraine Mlle Thérèse Neault.

Le 10 août a été baptisé Joseph Gérard Donat, enfant de M. et Mme Michel Hupé. Les parrain et marraine étaient M. et Mme David Hupé.

• • •

Le dentiste Tweed sera à l'hôtel de Sainte-Anne samedi le 26 août.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. et Mme Emond Saint-Amant ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils né le 10 août et baptisé sous les noms de Joseph-Henri-Guilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bruyère, de Cranberry Portage. M. l'abbé Vinet a baptisé l'enfant.

SAINTE-AGATHE

Décès de M. Félix Lemoine

La paroisse de Ste-Agathe vient de perdre un de ses anciens dans la personne de M. Félix Lemoine, décédé samedi soir le 5 août, à l'âge de 82 ans, après une longue et douloureuse maladie, soufferte avec résignation.

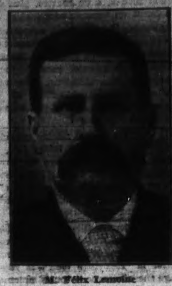
Ce chrétien fervent, toujours soumis à la volonté de Dieu, vit venir la mort avec le calme et le courage que donne une foi vive et pratique. Une vie toute faite de sacrifices, de dévouement et de prière ne pouvait se terminer autrement que dans la paix du Seigneur. Espérons que le Christ-Roi a déjà couronné dans sa gloire, celui qui, près de huit ans, fut cloué à la croix de l'immobilité, accompagnée de vives souffrances.

La vertu caractéristique de ce digne citoyen fut la charité: charité qui se manifesta par de riches dons faits soit aux églises et institutions religieuses, soit encore en réponse aux nombreuses demandes adressées en faveur de diverses oeuvres sociales. C'est encore son grand coeur qui lui dicta l'adoption de trois orphelins, à qui il donna les mêmes avantages qu'à ses propres enfants. Cette charité attira sur M. Lemoine la bénédiction de Dieu sur ses biens temporels; cultivateur et commerçant, il put réaliser les fonds nécessaires pour l'établissement convenable de ses enfants. Patriote éclairé, il attacha au sol canadien de Ste-Agathe cinq de ses fils, et le sixième succède à son père dans le commerce.

Né à Sorel, P.Q., le 20 avril 1851, M. Lemoine demeura à St-Robert, comté de Richelieu, jusque vers l'âge de 40 ans. En 1890, il vint s'établir définitivement à Sainte-Agathe, Manitoba. De son premier mariage à Philomène St-Michel, de Ste-Victoire, P.Q., il eut treize enfants, dont neuf lui survivent: Arthur, Joseph, Albéric, Edgar et Adolphe, tous de Ste-Agathe; quatre filles, Mme H. Fontaine (Clarinda) de Ste-Elisabeth, Man., Mme Ed. Comeault (Rose-Alma) Letellier; Mme Jos. Lataille (Ozina) de Southbridge, Mass., Mme Euc. Olivier, jr. (Agathe) de Ste-Agathe. Il y a encore parmi ses descendants 60 petits-enfants et 39 arrière-petits-enfants. Devenu veuf en 1917, M. Lemoine épousa en 1920 Mme veuve Rose-Délima Péloquin de St-Joseph de Sorel. A son nouveau foyer d'adoption, celle-ci amena son fils Léo. Qui n'a admiré la patience et le dévouement filial avec lequel celui-ci, à l'exemple de cette mère si chrétienne, consacra la majeure partie de son temps au chevet du regretté M. Lemoine?

Les funérailles dirigées par M. Edmond Comeault, de Letellier, furent très imposantes. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé E. Rocan, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé R. Bélanger, curé de Dryden, Ont., comme diacre, et de M. l'abbé L. Vinet, vicaire à St-Jean-Baptiste, comme sous-diacre. Aux autels latéraux le R.P. Lesage, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph, Otterburne, et M. l'abbé P.A. Jérôme, Otterburne, disaient les messes basses. Au sanctuaire on remarquait: le R.P. J. Magnan, O.M.I., supérieur provincial; le R.P. J.-O. Plourde, O.M.I., le R.F. A. Lemoine, O.M.I., du Scolasticat du Sacré-Coeur, Lebret, Sask., (petit-fils du défunt); R.P. Alf. Bernier, S.J., les Rév. Frères Huard et Thibault, C.S.V. MM. les abbés J.A. Baudry, J.A. Sabourin, J.M. Desrosiers, J.P. Gagnon, F. Macaire, M. Mireault, E.A. Haldé, A.H. Laurin et A. Couture. Parmi l'assistance on remarquait ses trois petites-filles: S. M.-Ephrem des Anges, S. M.-Joseph-Arthur et S. M.-Rose Parmélia, de la Communauté des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, ainsi que S. Ste-Blanche de Castille, des Soeurs de St-Joseph de Ste-Hyacinthe, petite-fille de Mme Lemoine.

Décédé



M. Félix Lemoine

A la fin de la messe chantée par la chorale de Ste-Agathe, M.R. Pinvidic de St-Jean-Baptiste chanta avec âme le solo: "Pitié mon Dieu pour les âmes". Les porteurs honoraires étaient: M. le juge Jos. Bernier, l'hon. A. Préfontaine, MM. J.-B. Lauzon, J. Hamelin et J. Fisette de Winnipeg; le Dr R. Roy de Ste-Agathe. Les porteurs directs: MM. A. Dorge; S. Toupin, A. Alarie, J. Dorge, F.-D. Lemoine et L. Bourassa. M. Louis Toupin portait la croix; MM. F. Gratton et Théo. Joyal, la bannière du Sacré-Coeur; MM. Etienne Lemoine et Jules Comeault, les fleurs.

Messes offertes, bouquets de fleurs spirituelles et naturelles, présence des paroissiens et de nombreux amis, témoignent hautement de l'estime dont jouissait M. Félix Lemoine.

• • •

La famille en deuil désire remercier sincèrement tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie dans son épreuve.

Chat échaudé...

Franc-Nohain s'indigne—gentiment—contre les oublieux qui, il y a quelques mois seulement, pris de panique à la pensée de désastres financiers imminents, juraient qu'ils "n'avaient plus le sou", et que c'en était fini des voyages d'agrément et des dépenses inutiles et qui, un mois après, parce que les journaux ne parlaient plus de banqueroutes bancaires et parce que le beau soleil d'août était revenu, se laissaient aller de nouveau à toutes les fantaisies ruineuses: . .

. . . Car, une fois de plus, le miracle c'est produit: vous n'aviez plus d'argent, et vous en avez trouvé tout de même, à n'en juger que par les statistiques des compagnies de chemins de fer et les bénéfices des glaciers.

Les pères de famille explique que c'est pour leur enfants, la santé de leurs enfants: les vacances des enfants, c'est sacré! . .

Et pour ceux qui n'ont pas d'enfants, ils ne nous diront pas ce qui est sacré; mais le certain, c'est qu'ils sont partis, eux aussi, en vacances.

Oui, le miracle s'est produit, et tout le monde a oublié qu'une fois de plus on l'avait échappé belle; et c'est très bien de sourire, mais il ne faudrait pas trop oublier. . .

Je crois, malgré tout, que c'est un mauvais système de toujours compter sur le miracle, et d'agir en tout, de tout organiser ou désorganiser, comme si le miracle qui s'est produit une fois, deux fois, dix fois, devait se produire toujours.

Je sais bien que c'est là un trait de caractère éminemment français et qui ne se manifeste pas uniquement l'été, ni uniquement sur les plages.

On ne mesurera jamais le mal que Capus a causé le jour où il a mis dans la circulation ces trois petits mots: "Tout s'arrange!" Lui-même, hélas! ne devait-il pas finir par en être la victime désolante?...

Mais non, rien ne s'arrange; rien, du moins, ne s'arrange tout seul; et l'on s'expose à ce que tout craque à l'instant que l'on ne s'inquiétait plus de rien, parce que, précisément, on croyait tout arrangé.

La vérité serait de demeurer sur ses gardes, comme à la minute critique où l'on craignait de tout perdre.

Le malheur, au contraire, est que, trop souvent, passé le péril, passées l'inquiétude et la panique, passées les bonnes résolutions.

. . . Devant la carence de leurs clients habituels, tous les commerçants qui vivent de la clientèle estivale s'étaient mis à baisser leurs prix. C'est qu'ils n'en menaient pas large. Maintenant rassurés, et leur sécurité ne fût-elle encore que bien précaire et provisoire, vont-ils aussitôt recommencer d'afficher des tarifs astronomiques!

Et il y a aussi les économies sévères que l'on s'était juré d'accomplir, cette "grande pénitence" à laquelle on a déjà cessé de penser, parce qu'il n'est jamais agréable de penser longtemps à des choses si tristes!

Certes, les trois exemples que je donne ici ne se ressemblent guère; mais, sur des plans complètement différents, ils procèdent toujours du même état d'esprit, qui consiste à s'affoler quand on croit que rien n'ira plus, et à se tranquilliser plus vite encore que l'on ne s'était inquiété, dès que l'on peut se dire que "ça va tout de même".

Les hommes ni les peuples, ministres ou simples particuliers, ne sont décidément pas raisonnables.

Je n'ai jamais eu grande confiance dans l'efficacité des leçons de l'expérience: sinon nous serions tous des sages, nous ne commettrions plus jamais d'erreur, et tout irait, non pas cahin-caha, mais sans heurt, sans arrêt, pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Il y a cependant un minimum de précautions auxquelles on pourrait s'attacher, le désastre évité, et pour éviter le retour des mêmes conditions dangereuses où il nous menacerait à nouveau, des précautions comme celles que le chat qui vient d'être échaudé n'a garde de ne point prendre.

Cornwall — Une conflagration a détruit un sixième du quartier des affaires, mardi dernier, causant des dommages estimés à un million de dollars et jetant 17 familles sur le pavé.

Québec — La R.M. Marie de la Providence, née Henriette Audette, est décédée au monastère des Ursulines, dans la 87e année de son âge et la [illegible] année de sa vie religieuse. Un frère, le juge Arthur Audette, lui survit.

Québec — Le Dr Eugène Derome dit Descarreaux, de Saint-Augustin, comté de Portneuf, est mort à la suite d'une crise d'angine. Il était âgé de 57 ans.

Londres — Le roi a approuvé la nomination du vicomte Chilston comme ambassadeur à Moscou, en remplacement de sir Esmond Ovey, rappelé à Londres pour faire rapport sur l'affaire des employés britanniques de la "Metropolitan Vickers" condamnés à Moscou.

Ottawa — Le lundi 21 août s'ouvrira l'exposition d'Ottawa. Les exhibits intéressants et les pavillons magnifiquement décorés satisferont le goût du public.

Ottawa — A la convention libérale qui a eu lieu la semaine dernière, M. Aurélien Bélanger a été choisi candidat officiel du comté de Prescott.

Washington — L'île d'Haïti sera désormais connue sous le nom d'Hispaniola (Petite Espagne), le nom qu'elle portait au temps des boucaniers et des flibustiers.

Magnifique histoire d'une firme canadienne

Dans la présente édition du journal, nous annonçons que la Moffat, Ltd. a nommé l'Hydro représentant exclusif des Poêles Electriques Moffat à Winnipeg.

La maison de commerce Moffat, Ltd. est une maison canadienne possédant une histoire enviable. Elle fut fondée par feu T.L. Moffat, père, qui vint d'Ecosse où il travaillait comme fondeur en 1871. Il occupa plusieurs positions importantes au Canada dans des usines de fer avant d'organiser son propre établissement à Markdale. Grâce à ses connaissances exceptionnelles, son industrie ne tarda pas à prospérer rapidement, de telle sorte que l'usine actuelle de Weston Ontario, est la plus vaste manufacture de poêles de l'Empire Britannique. Les poêles Moffat sont répandus en Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique du Sud, Etat Libre d'Irlande, Chine, Japon, en Angleterre et au Canada. Le commerce d'exportation s'est accru de telle sorte au cours des dernières années qu'une nouvelle usine a été fondé à Blackburn, Angleterre.

La raison du succès de cette organisation canadienne repose sur sa réputation de ne fabriquer que des poêles de qualité supérieure.

LE CHANGE

15 août

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.7107
Franc français	0.0559
Franc belge	0.1993
Franc suisse	0.2761
Lire italienne	0.0749
Couronne suédoise	0.2443
Couronne norvégienne	0.2374
Couronne danoise	0.2115
Mark allemand	0.3410
Couronne hollandaise	0.5751

LE MARCHE

15 août

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.25—$2.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$2.75—$3.25
Moyens	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Génisses—	
Bonnes et de choix	$2.50—$3.25
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.25—$1.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$6.00
Moyens	$3.50—$4.00
Vaches—	
Bonnes	$1.75—$2.00
Moyennes	$1.35—$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.25
Pour conserve	.75—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.40—$1.50
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Vaches laitières	$15.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$4.50
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$5.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$5.25
Très pesants	$3.75
Légers et maigres	$5.00—$5.25
Truies No 1	$3.75—$4.00
Truies No 2	$2.75—$2.85
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.25—$2.25
Agneaux—	
Bon poids moyen	$4.50—$5.00
Ordinaires	$2.00—$3.00
Moutons—	
Bons, poids moyen	$1.60—$1.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Bons, pesants	.75—$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	.18½—.19
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Extra, la douzaine	.10 à .12
Premiers	.08 à .10
Seconds	.06 à .08
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.85
2 sacs de 49 livres	2.92½
4 sacs de 24 livres	3.07½
Alimentation—	
Son. La tonne	$22.00
Moulée. La tonne	$24.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.50

Cours du grain fourni par
EUG.-J. DUFRESNE
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
pour la semaine finissant le 14 août 1933

GRAINS	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Lundi 14
Blé No 1 Nord	78⅜	79½	80	76⅛	70¼	68⅝
2 Nord	76⅛	77¼	78	74	68⅛	66¼
3 Nord	73⅛	75¼	76	72¼	66¼	64⅝
Avoine 2 CW	39⅜	41⅛	42¼	40⅝	38⅜	36⅛
3 CW	37⅝	38⅝	39¼	38	36	33⅝
Orge 3 CW	49	49⅝	50	46⅝	44	40
4 CW	45	46	46¾	43⅝	40⅝	36⅝
Lin 1 NW	137⅝	142½	146¼	140½	135½	135
2 CW	133⅝	138½	142¼	136½	131½	131
Seigle 2 CW	54¼	55⅜	56⅝	52⅝	47⅝	45½

Prix sur voie (track)

	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Lundi 14
Base Blé 1 Nord	78⅜	79½	80	76⅝	70½	68⅝
Avoine 2 CW	40	41⅛	42	40¼	38¼	36
Orge 3 CW	49¼	49⅜	50	46⅝	44⅛	40¼
Lin 1 NW	138	142½	146¼	140½	135⅝	135¼
Seigle 2 CW	54½	56	56⅝	52⅝	47⅝	45⅞

Options

	Mardi 8	Mercredi 9	Jeudi 10	Vendredi 11	Samedi 12	Lundi 14
Blé Octobre	80⅝	81½	82	78¼	72¼	70⅛
Décembre	82¼	83½	83⅞	80¼	74	71⅝
Mai	86⅝	87⅝	88⅝	84½	78¼	76⅝
Avoine Octobre	41⅝	42⅝	43⅛	41⅜	39⅜	37⅛
Décembre	41⅝	42¼	43¼	[illegible]	39⅜	37⅛
Mai	43⅞	44½	45	[illegible]	41	39½
Orge Octobre	51	51½	51⅝	48⅝	45⅝	41⅝
Décembre	52	52½	52⅞	49⅝	46½	43½
Mai	55½	55⅜	55⅜	52⅝	49⅞	45⅞
Lin Octobre	140⅛	145	148⅝	143	138	137½
Décembre	139	144	147¼	140	137½	136⅝
Mai	145½	149	153	145½	143	142
Seigle Octobre	56½	57⅝	56½	54½	49½	47⅝
Décembre	58¼	60	60⅝	56⅝	51⅝	49
Mai	62⅝	63⅛	64⅝	60⅛	56	54⅞

FEUILLETON DE "La Liberté" No. 8

JACQUES ET MARIE

Par Napoléon BOURASSA

Jusqu'à ce moment, le jeune officier n'avait fait aucun cas de cet absent qui s'appelait Jacques, le fiancé de Marie: c'était pour lui un être imaginaire comme l'Hippogriffe, le Sphinx ou quelqu'autre bête semblable, née du cerveau des poëtes. Il ne concevait rien à une constance de cinq ans, et il s'était persuadé qu'il lui suffirait de se présenter avec sa belle figure, ses épaulettes, son habit rouge, ses attentions assidues, ses petits présents, pour effacer dans l'esprit de Marie, une première illusion d'enfance, qui avait pu un instant charmer sa jeunesse, comme les histoires des follets, ou le conte de la belle au bois dormant. Mais aujourd'hui, après les mots que lui avait dits la mère Trahan, Jacques lui apparut comme une sérieuse réalité. L'échec qu'il venait de recevoir à la ferme blessait son orgueil: c'était le premier qu'il subissait. Il sentit en même temps que le sentiment qu'il éprouvait pour la belle Marie avait creusé de profondes racines dans son coeur. Naguère la multiplicité des objets aimés, et leur succession rapide, diminuait la force de ses liaisons: l'idole du présent fournissait des consolations pour celle du passé. Mais ici, George ne pouvait trouver l'occasion d'être inconstant; il voyait surgir les mêmes entraves de tout côté; il lui parut inutile de jeter le regard ailleurs. S'il avait peu réussi contre un rival à l'état de mythe, quels avantages pouvait-il espérer contre ceux qui existeraient sous une forme visible et palpable?... Il ne tenait pas à recommencer tous ses frais de plans, toutes ses démarches matinales, toutes ses [illegible] d'architecte; sa vocation pour la peinture avait reçu même une terrible secousse; il en resta à son ébauche de Butler, et il ne se mit pas à la recherche d'un type de l'homme perfectionné.

Cependant il ne voulut pas s'avouer publiquement battu; on allait parler de l'aventure de la ferme; malgré toute la diligence et la discrétion qu'il avait apportées dans la préparation et la démolition des embellissements de la maison, deux femmes, deux enfants et trois hommes en avaient le secret... ce secret avait toutes les chances de la popularité. C'eût été un ridicule de plus de rompre les glaces et de laisser percer son dépit. George se décida donc de continuer ses relations avec la famille Landry comme elles étaient commencées, puis à s'effacer plus tard.... insensiblement.

Résolution éphémère, comme il en a été pris un grand nombre, depuis la création.

XVII

Les relations ne cessèrent pas. Plusieurs mois s'écoulèrent après la chute du coq tournant de Pierriche, et George ne trouva pas l'occasion ou la force de s'effacer jamais.

La solitude, l'habitude forcée de se parler à lui-même, le spectacle continuel de la vie simple et honnête de cette petite population, le sentiment délicat que lui inspirait de plus en plus Marie; tout cela avait entraîné sa pensée dans une série de réflexions justes. Son âme s'épurait à la chaste flamme qui s'était allumée en lui; il eut du repentir d'avoir dissipé vainement les forces de son âme et les trésors de son coeur. En outre, un malheur sensible venait de lui arriver; dans de pareilles circonstances, il ne pouvait être plus cruellement frappé. Son frère avait été tué dans un engagement avec les indigènes; les barbares avaient bu son sang, et levé sa chevelure; son corps avait été brûlé.

Cette mort horrible le plongea dans une grande tristesse, son caractère en resta profondément altéré; il n'était plus le même; quoiqu'il n'eût pas vu son frère depuis son arrivée en Amérique, et que, par légèreté ou par négligence, il ne lui écrivait pas souvent, ni longuement, c'était pourtant l'être qu'il affectionnait le plus au monde; il le sentait près de lui, sur la même terre; il savait que sa pensée accompagnait la sienne avec sollicitude; il espérait bientôt le revoir. Sa mort lui fit éprouver la sensation d'une solitude affreuse, insupportable, et un besoin plus grand encore d'affection. Désormais une puissance irrésistible l'entraînait vers la famille Landry.

Il résolut d'en finir avec les incertitudes et les ennuis de sa situation. L'inconstance est souvent la marque d'une grande puissance de passions: les circonstances ont manqué de fixer sur un but l'activité de ces natures d'élite; elles courent à vingt fantômes à la fois; mais si un accident de leur vie vient à rallier à temps les forces et les désirs de leur âme, pour les pousser vers un objet de leur choix, ils s'y précipitent alors, avec l'ardeur et l'aveuglement de la fatalité ou du désespoir.

George avait mis la mère Trahan dans ses intérêts, et la vieille fermière et ses enfants ne tarissaient pas sur son compte. Quand leur jeune maîtresse arrivait à la ferme, ils trouvaient moyen de mêler le nom du lieutenant à l'histoire de tous les légumes et de toutes les bêtes à cornes du champ. Marie les laissait dire, souriant également aux éloges donnés au bétail et au jeune officier.

George avait aussi conquis les bonnes grâces de Madame Landry. Depuis quelque temps l'excellente femme pensait que sa fille était une créature extraordinaire, née, comme disait Pierriche, pour habiter les châteaux; elle ne voyait plus de partis convenables pour elle, parmi les habitants de Grand-Pré; une ambition imperceptible s'était glissée dans cette âme simple. Elle ne croyait plus d'ailleurs au retour de Jacques, et souvent il lui arrivait d'exprimer son admiration pour monsieur le lieutenant: — Quel charmant homme! disait-elle; si peu fier! comme il nous témoigne de l'amitié! comme il est bon pour les Acadiens! comme il respecte notre religion! quel bonheur ce serait pour les habitants et quelle fortune pour une fille du pays, s'il allait se marier à Grand-Pré!...

D'autres fois, la mère s'adressait plus directement à Marie: — Ma chère enfant, je ne veux pas te désespérer ni te causer du chagrin; mais je crois qu'il est inutile d'attendre davantage ce pauvre Jacques.. Nous voilà vieux; il y a bien des dangers qui nous menacent; tu auras besoin de protection... La Providence nous envoie quelquefois des occasions... des chances... dans les mauvais moments,... il ne faut pas les mépriser.

Marie écoutait toutes ces choses, sans répondre, puis elle embrassait tendrement sa mère et s'en allait dans le secret de sa chambre prier Dieu et sa patronne.

Elle comprenait parfaitement le sens et le but de semblables discours; mais comme sa mère restait dans les termes vagues, n'osait consulter ses dispositions ni lui proposer ouvertement des projets, elle ne se crut pas obligée de dévoiler ses sentiments et ses inclinations. Elle s'était bien aperçue de ce qu'il y avait de culte tendre dans les assiduités du jeune officier, et elle n'avait pu lui demander de les interrompre, quoiqu'elle [illegible] quelques reproches à ce propos, de la part de plusieurs de ses amies. Elle éprouvait beaucoup d'estime pour monsieur George; sa conduite envers la pauvre fermière, dans les circonstances où il se trouvait placé au milieu de la garnison; ses procédés bienveillants, ses relations continuelles, avouées devant tous les siens, lui annonçaient une âme généreuse, un coeur sensible, un esprit sans préjugés, une conscience droite et indépendante; il avait acquis des droits à sa reconnaissance, cela avait suffi pour lui faire repousser les méchantes histoires venues de la garnison et détruire en elle l'impression défavorable qu'il avait d'abord produite sur son esprit. D'ailleurs, il s'était toujours montré parfaitement délicat et réservé dans tous ses rapports avec sa famille, et elle, de son côté, ne lui avait jamais témoigné que l'amitié la plus simple et la plus sincère, ne lui cachant en rien l'attachement qu'elle gardait pour son fiancé.

Elle ne crut donc pas devoir rompre, la première, des relations qui s'étaient établies sur des motifs que légitimait sa conscience, qui plaisaient à ses parents, leur assurait une puissante protection, sans que sa famille ou le militaire ne lui en donnassent l'occasion.

(A suivre.)

Autour de la Ferme

RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Permis spéciaux pour les parcs à bestiaux

Un arrêté-en-conseil autorisant le Ministre fédéral de l'agriculture à accorder des permis spéciaux aux marchands à commission, aux coopératives et aux commerçants qui opèrent sur les parcs à bestiaux de North Battleford, Sask., à la Saskatchewan Co-operative Livestock Producers Limited, à Saskatoon, aux parcs à bestiaux de Régina et aux parcs à bestiaux de la B. C. Live Stock Exchange Limited, à Vancouver, C.-B., sous les dispositions de la Loi des Animaux de ferme et leurs produits, vient d'être adopté. En vertu de cet arrêté, ces parcs à bestiaux sont mis sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture, tout comme une halle régulière à bestiaux fonctionnant à ces parcs.

La durée du permis est à la discrétion du Ministre fédéral de l'agriculture et ne doit sous aucun prétexte être maintenu après qu'une halle à bestiaux dûment constituée commence à fonctionner au parc à bestiaux couvert par le permis.

Bacon salé en cuve

Presque tout le bacon importé au Royaume-Uni est salé en cuve, et c'est pourquoi on prétend que nos fabriques de bacon devraient adopter le salage en cuve au lieu du procédé du salage à sec, plus répandu. Une comparaison a été faite des deux méthodes, dit la Chambre du commerce de l'Empire. Deux cents flèches de bacon ont été traitées: en moyenne les flèches salées en cuve pesaient 3 pour cent de plus que celles qui avaient été salées à sec avant d'être fumées, et 2 pour cent après être fumées. En ce qui concerne le goût, le bacon salé à sec était préférable; il était moins salé et avait un meilleur goût.

Aliments indigestes pour les volailles

De tous les sous-produits d'abattoirs employés pour l'alimentation des volailles, les farines de viandes ou déchets de viande sont les suppléments protéiques animaux réguliers pour les rations de volailles. Leur analyse varie beaucoup suivant la quantité d'os qu'ils contiennent, mais on les achète généralement sous garantie. Les catégories inférieures contenant des sabots et de la corne ne doivent pas être tolérées pour l'alimentation des volailles, car ces produits sont presque indigestes. Il suffit d'un peu d'expérience pour pouvoir dire d'un coup d'oeil si la marque est bonne; si on a des doutes, que l'on verse un peu d'eau bouillante sur l'échantillon et l'odeur qui se dégage devrait régler la question, même pour celui qui n'a pas d'expérience. Si l'odeur est fétide, l'échantillon ne vaut rien pour l'alimentation.

Le charbon La nourriture des porcs

Le charbon joue un rôle très important dans l'alimentation des porcs. Les porcs qui reçoivent des substances minérales font une croissance plus rapide et meilleur marché. Le mélange suivant est recommandé par le Service des Porcs, du Ministère fédéral de l'Agriculture: charbon menu, 75 livres; sel, 20 livres; chaux éteinte à l'air ou pierre à chaux broyée, 3 livres; et soufre, 1 livre. Ce mélange peut être donné dans des boîtes qui sont ouvertes aux porcs en tout temps.

Une mauvaise herbe mise hors la loi

Il n'y a peut-être pas, dans tout l'univers, de mauvaise herbe contre laquelle on ait autant légiféré que la cuscute du trèfle, qui a été introduite d'Europe au Canada.

C'est un fléau en France, en Espagne, en Italie et dans d'autres pays du sud de l'Europe, au Chili et dans d'autres parties de l'Amérique du Sud, aux Etats-Unis, en fait dans tous les pays où il y a de longs étés sans gelée. Elle a souvent été introduite pendant les années où la récolte de graine de trèfle était peu considérable, mais ce n'est que dans de rares occasions qu'elle s'est attaquée au trèfle rouge, dans le sud de l'Ontario et sur le littoral du Pacifique, dans des années qui suivaient un automne exceptionnellement tardif sans gelées jusqu'à octobre. La cuscute du trèfle est un parasite annuel, à tiges grêles, jaunâtres et rougeâtres, qui s'enroulent autour de la plante-hôte et qui s'attachent aux tiges du trèfle au moyen de gourmands par lesquels elle se nourrit. La cuscute de la luzerne, dit la Division fédérale des Semences, a causé des dégâts dans le sud-ouest de l'Ontario et dans les Provinces des Prairies où elle s'est maintenue dans des luzernières pendant trois ans. Il faut, de toute nécessité, labourer les champs infestés avant qu'elle forme sa graine.

Pour empêcher le miel de se gâter

(Notes des fermes expérimentales)

Le miel fermente et se gâte sous l'action des levures, qui sont stimulées par la présence du gros pourcentage de sucre qu'il renferme. Cette question de la fermentation du miel a été étudiée sous tous ses aspects à la Ferme expérimentale centrale, et on a constaté que la fermentation dépend presque uniquement de deux facteurs: la proportion d'eau et la quantité de levures présentes. Le miel est donc beaucoup moins exposé à fermenter et à se gâter lorsqu'il est bien mûr et qu'il a été traité avec propreté. Sans doute, tous les miels contiennent quelques levures et qui sont sans doute apportées par les abeilles avec le nectar des fleurs, mais l'apiculteur qui prend les précautions nécessaires à l'extraction du miel, qui se sert d'ustensiles bien propres et même stérilisés dans un laboratoire propre, peut prévenir une bonne partie de cette contamination et obtenir ainsi un produit qui ne se gâte pas.

On peut aujourd'hui, par l'examen du miel fraîchement extrait, savoir si ce miel restera à l'abri de la fermentation au cours de l'année suivante. Ce moyen a été trouvé au service de la Bactériologie. On peut donc offrir immédiatement à la consommation les miels qui sont exposés à se gâter ou les soumettre à un traitement plus complet, comme le chauffage, pour empêcher qu'ils ne fermentent. Cependant l'apiculteur pratique, qui s'applique à préparer un miel bien mûr, produit d'une façon aussi propre que possible, a bien des chances d'obtenir un produit qui se conservera bien.

A. G. LOCHHEAD

Bactériologiste agricole du Dominion.

Destruction par les hannetons

Beaucoup de gens considèrent que les hannetons ou "barbeaux bruns" causent plus d'ennuis aux personnes qu'ils ne font de mal aux plantes, et cependant la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture nous apprend que le hanneton qui engendre le ver blanc destructeur, ronge également les feuilles de beaucoup d'arbres et d'arbustes d'ombrage et d'ornement. Dans les années où ils abondent, les hannetons peuvent défeuiller complètement de grands arbres, comme les chênes, les saules, les noyers tendres, les ormes, les peupliers, les noyers noirs et les frênes. Les arbrisseaux d'ornement comme les viornes obiers et les rosiers et même les framboisiers sont aussi souvent attaqués. Lorsque cette invasion se produit on fera bien de protéger les plantes avec un poison comme de l'arséniate de plomb mélangé à raison d'une livre dans vingt gallons d'eau.

Les herbicides et leur danger au point de vue du feu

Les risques d'incendie qu'entraîne l'emploi de puissants agents oxydants comme les herbicides, ont été l'objet d'une enquête à l'Université de l'Alberta, Edmonton. Le chlorate de sodium est un de ces agents, le plus employé de tous pour détruire les mauvaises herbes vivaces. Employé sous forme pure, ce composé est relativement sans danger, mais dans les conditions qui règnent sur la ferme il se mélange souvent avec des matières organiques, et il en résulte un mélange qui s'enflamme rapidement par simple friction ou au contact d'une étincelle ou de la chaleur.

Les solutions de chlorate de sodium ne présentent par elles-mêmes aucun danger; malheureusement, elles sèchent rapidement et complètement, et les récipients en bois, les habits ou les végétaux qui en étaient imprégnés deviennent ainsi un grand risque au point de vue du feu. On peut réduire ce risque en mélangeant le chlorate de sodium avec des ingrédients chimiques ayant une haute capacité d'absorption d'eau, ou avec d'autres ingrédients chimiques non-oxydants d'une bonne puissance herbicide; ces derniers agissent comme un diluant et un préventif du feu lorsqu'ils viennent en contact avec des matières organiques. Ces mélanges ont été étudiés spécialement en ce qui concerne l'humidité relative qu'ils renferment et les proportions des différents ingrédients chimiques nécessaires pour réduire les risques d'incendie.

Exportations de légumes en boîtes

Les exportations canadiennes de légumes en boîtes ont atteint un chiffre record en 1929, surtout à cause de la forte augmentation qui s'est produite dans les expéditions de tomates en boîtes sur les Etats-Unis, où la récolte avait été déficitaire. L'année suivante la quantité exportée a été réduite à moins de la moitié du total de 1929, mais il y a eu une augmentation en 1931 et une nouvelle augmentation l'année dernière, quand les exportations se sont élevées à peu près au même niveau qu'en 1928. Les exportations de fèves (18,511 quintaux) en 1932 n'étaient que moitié aussi fortes que l'année précédente, mais celles des tomates étaient le double (118,198 quintaux) tandis que celles des autres légumes en boîtes (24,336 quintaux) accusaient une augmentation considérable.

L'introduction des prairies artificielles est toute récente, par comparaison à la culture des céréales.

Les ananas et les fraises vont bien avec la rhubarbe.

En ces derniers trois ans, la quantité moyenne de conserves de fruits et de légumes produits au Canada, par fabrique, paraît avoir grandement diminué. Le total, qui atteignait environ 9,700,000 caisses en 1930, est tombé à 5,300,000 caisses en 1932.

Les produits naturels et fabriqués venant d'Autriche peuvent aujourd'hui être importés au Canada sous les taux du tarif intermédiaire canadien.

La ficelle d'engerbage, fabriquée seulement pour l'exportation et qui ne doit pas être employée au Canada, n'a pas besoin d'être étiquetée, mais le fabricant ou le commerçant qui représente faussement comme "fabriquée pour l'exportation" la ficelle d'engerbage qui est trouvée en sa possesion ou qui vend ou qui offre cette ficelle en vente pour l'utilisation au Canada, est passible d'une amende de mille dollars.

Il ne s'est fait aucune exportation de blé canadien sur l'Autriche en ces deux dernières années fiscales.

La mauve musquée se cultive aisément par voie de semis. Elle se propage rapidement de plantules volontaires, et il est nécessaire de la tenir en échec. Le feuillage a une forme distincte et sa couleur est vert foncé. Les fleurs sont roses ou blanches; la hauteur est de 2½ pieds; juillet-août. — Horticulteur du Dominion.

Les inspecteurs de la Division fédérale de l'Entomologie ont empêché, il y a quelques jours, l'entrée au Canada d'une expédition de 125 bulbes de glaïeuls infestés par le thrips et venant d'Australie. De même, une expédition partant de la Nouvelle-Zélande à destination de Winnipeg, a été arrêtée à la frontière canadienne pour la même raison.

L'invasion des sauterelles dans les Provinces des Prairies s'est produite presque exactement de la façon indiquée dans une carte des districts infestés, publiée au commencement de la saison par les Ministères fédéraux et provinciaux de l'Agriculture.

Les Etats-Unis sont la principale source des importations canadiennes de légumes en boîtes. Presque toutes les asperges, les fèves cuites au four et le maïs viennent des Etats-Unis, mais les champignons sont principalement d'origine française tandis que les tomates viennent de l'Italie. Les importations de pois venaient principalement de la Belgique en 1932.

Le Canada est un importateur de fruits en boîtes, mais ce qui le classe dans cette catégorie, ce sont de grandes importations d'ananas en boîtes qui, naturellement, ne sont pas produites au Canada.

L'agropyre à crête a été soumise à de nombreux essais à la station expérimentale des herbages de Manyberries, Alberta. Cette graminée a donné d'excellents résultats dans les conditions de grande sécheresse, dans les régions des ranches. — Agrostologiste du Dominion.

La plupart des grands pays fabricants de lainages, et notamment le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, la Russie et le Japon, ont importé plus de laine brute cette année jusqu'ici qu'ils n'avaient fait dans les mêmes mois l'année dernière; il n'en est pas de même des Etats-Unis où les importations ont été encore plus faibles.

Les entomologistes ont constaté dans les Provinces des Prairies que les guêpes font la chasse aux fourmis des prairies et qu'elles les portent comme une proie, empalées sur leur aiguillon. — L'Entomologiste du Canada.

L'accord commercial conclu entre le Dominion du Canada et l'Union du sud de l'Afrique, signé à Ottawa le 20 août 1932, est entré en vigueur le 30 juin 1933.

Le nombre des boeufs canadiens expédiés sur le Royaume-Uni cette année se montait à 20,664 têtes au 22 juin.

Il s'est classé 1,582,357 porcs pendant les vingt-cinq premières semaines de 1933, contre 1,631,733 pendant la période correspondante de l'année dernière.

Il s'est expédié 33,307 moutons, 22,871 boeufs, 162,248 porcs et 32 veaux de l'ouest, à l'est du Canada pendant les vingt-quatre premières semaines de cette année.

Un rapport de la Nouvelle-Zélande dit que les étourneaux ont presque complètement détruit les sauterelles, tout en enlevant une grande quantité de tiques qui infestaient les moutons et les boeufs.

L'étourneau mange certainement beaucoup de fruits, mais il n'y a pas d'oiseaux qui le valent dans l'est de l'Amérique du Nord pour détruire les insectes, notamment les vers gris, les sauterelles et les charençons.

Pendant les cinq premiers mois de 1933, il s'est vendu au Canada 12 millions 923,193 livres de boeuf marqué, soit une augmentation de 4,011,994 livres sur la période correspondante de l'année dernière.

Les cicadelles se sont montrées encore nuisibles dans certaines parties de la Colombie-Britannique, où elles attaquent les récoltes maraîchères, les betteraves à sucre et les plantes potagères dans le district de Lethbridge, Alberta.

Les quatre principaux genres de culture au Canada se trouvent dans 1) le groupe de l'Est, ou l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick; 2) le groupe du centre, c'est-à-dire le Québec et l'Ontario; 3) le groupe des Prairies, et 4) la Colombie-Britannique.

Les poules aiment les pommes, surtout les pommes à goût sucré, et les poulets qui ont accès à un verger mangent de grandes quantités de pommes tombées et aident ainsi à détruire les vers des pommes.

Le pissenlit est certainement un intrus dans la pelouse, mais les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture ont constaté que les moutons préfèrent le pissenlit au bon pâturin bleu du Kentucky.

Commission d'examinateurs

En ce qui concerne la nomination des inspecteurs du Gouvernement, la Loi des inspections et des ventes, dit ce qui suit: "Les Chambres de Commerce des villes de Québec, Montréal, Toronto, Kingston, Hamilton, London, Ottawa, Winnipeg, St-John, N.-B., Port-Arthur, Halifax et Victoria, nommeront tous les ans, dans les dites localités respectivement, et le Gouverneur général en conseil peut, de temps à autre, nommer dans tout comté au Canada ou dans tout district d'inspection, une commission d'examinateurs composée de cinq personnes compétentes, dont trois constitueront un quorum, pour chaque catégorie d'articles qui doivent être inspectés dans la localité ou dans le comté, afin d'examiner et d'éprouver l'aptitude des candidats pour les fonctions d'inspecteur ou d'aide-inspecteur des dits articles. — Loi des inspections et des ventes.

Emballez les oeufs

Il y a des oeufs dont le blanc est aqueux et ces "blancs aqueux" causent beaucoup de pertes aux producteurs, aussi, a-t-on donné beaucoup de temps à l'étude de ce problème. On a examiné pendant deux années un certain nombre de facteurs, entr'autres, la tendance de certaines races à produire des "blancs aqueux", le système d'exploitation, par exemple le libre parcours et la réclusion, l'alimentation abondante et l'alimentation restreinte, etc. Cependant aucun de ces facteurs ne parait être une des causes principales de l'état que l'on appelle "blanc aqueux".

Au cours des recherches, des oeufs qui étaient pondus depuis vingt-quatre heures et qui avaient été emballés le gros bout (chambre d'air) en bas ont été expédiés sur une distance de dix-huit milles par le chemin et l'on a constaté qu'ils contenaient une proportion très élevée de "blanc aqueux". Se guidant sur cette indication, on a emballé des expéditions suivantes d'oeufs moitié le gros bout en bas et moitié le gros bout en haut et ces expéditions ont été envoyées par automobile et par train. Les résultats ont confirmé les indications précédentes et un rapport doit être publié. L'enquête a donné lieu à un autre fait intéressant, c'est que lorsque la vibration et les secousses au cours du transport ne sont pas excessives, l'état de "blanc aqueux" disparait au bout de quelques heures, à condition que les oeufs soient entreposés le gros bout tourné vers le haut lorsqu'ils arrivent à l'entrepôt d'emballage.

La superficie en blé réduite de 1,218,000 acres dans l'Ouest

Les fermiers des provinces des Prairies n'ont pas attendu l'accord mondial pour réduire la superficie de leurs emblavures. Le Bureau Fédéral des Statistiques accuse, pour les trois provinces de l'Ouest, une diminution de 1,218,000 acres depuis 1932, soit 4.6 pour cent. Augmentation de 412,000 acres ou 4.8 pour cent pour la superficie en avoine, réduction de 3.9 pour cent pour l'orge, 26 pour cent pour le seigle et 47 pour cent pour le lin.

Voici les chiffres des superficies ensemencées dans les trois provinces cette année; les chiffres entre parenthèse sont ceux de 1932.

Saskatchewan — Blé, 25,177,000 (26,395,000); avoine, 8,945,000 (8,533,000); orge, 3,032,000 (3,154,100); seigle, 519,700 (706,200); lin, 235,902 (445,700). Manitoba — Blé, 2,536,000 (2,651,000); avoine, 1,504,000 (1,468,500); orge, 1,228,000 (1,329,500); seigle, 305,000 (482,500); lin, 205,000 (381,200). Alberta — Blé, 7,898,000 (8,201,000); avoine, 2,870,000 (2,704,800); orge, 631,000 (701,300); seigle, 169,000 (183,100); lin, 10,700 (15,200).

2,000 fermiers sans récolte au Manitoba

De retour d'un voyage dans le sud-ouest de la province, l'Hon. D.G. McKenzie, ministre de l'agriculture, a déclaré que deux mille fermiers de cette région n'auront aucune récolte cette année.

Le district affecté par la sécheresse couvre les municipalités suivantes: Albert, Edward, Brenda, Arthur et une partie de Cameron, soit 30 milles carrés. Aucun grain ne sera moissonné, il n'y a pas de pâturage pour les animaux et pratiquement pas de produits horticoles. Le gouvernement se propose d'aider ces fermiers.

AU SACRE-COEUR

Ligue catholique de tennis.

Les joutes de dimanche dernier n'ont apporté aucun changement appréciable dans la position des clubs. Cependant notre club par ses quatres victoires sur le Loyola s'est rapproché d'un point du club de l'Immaculée qui détient encore la première place.

Dimanche prochain aura lieu la fin de la saison en ce qui regarde la ligue. Nos porte-couleurs visiteront l'Immaculée-Conception; on peut s'attendre à du vrai tennis puisque ces joutes décideront définitivement le club champion de la ligue catholique pour la saison 1933.

Encore une fois venez tous, sans exception, à l'Immaculée-Conception dimanche prochain, à 2 heures et emie. Nos meilleurs joueurs seront à l'affiche!

Voici la position actuelle des clubs:

Equipe	G.	P.
Immaculée	16	4
Sacré-Coeur	15	5
Saint-Boniface	6	14
Loyola	3	17

Nouvelles

Mme H.R. Baudry et son fils, Louis sont revenus enchantés de leur séjour à Laurentia Beach.

* * *

La famille Léveillé passe quelques jours à Delta.

* * *

L'hon. P.A. Talbot, Mme et Mlle Talbot et M. Jean Talbot étaient les invités de Mme De Bonty, de Selkirk, vendredi soir.

Tennis

Le concours des demoiselles avance toujours. Melle Madeleine Talbot a battu Mlle Hélène Léger, 6-2, 3-6, 6-4. Mlle L. Bédard a battu Mlle J. Bélair, 6-1, 6-1.

Semi-finales: Mlle M. Talbot rencontrera Mlle Y. Sala et Mlle L. Guertin rencontrera Mlle L. Bédard.

Ecole

Les classes ouvriront le 5 septembre. Nos religieuses enseigneront du premier grade au dixième inclusivement.

Venez dès maintenant faire vos arrangements avec les religieuses.

La flatterie est comme l'ombre, elle ne vous rend ni plus grand ni plus petit. (Eugénie de Guérin)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Elle les recommande pour maux de reins

CETTE FEMME DE QUEBEC EMPLOYA LES PILULES DODD POUR LES REINS PENDANT DES ANNEES

Mme John Cogan, qui souffrait de douleurs dans le dos, obtint d'excellents résultats

Richmond, P.Q. — 14 août (Spéciale)
Ce que toute personne désire de nos jours est un remède de confiance pour les reins. Quelque chose qui la soulage et vers lequel elle peut recourir en toute sécurité. Mme John Cogan, bien connue ici, a trouvé ce remède—les Pilules Dodd pour les reins. Elle nous écrit:

"J'ai pris des Pilules Dodd pendant plusieurs années pour douleurs dans le dos et maux de reins, et toujours j'en ai éprouvé les bienfaisants effets. Je puis les recommander à tous ceux qui souffrent de maux de reins."

Les Pilules Dodd pénètrent au centre du mal: les reins. Elles ne guérissent pas de tous maux; elles sont purement et simplement un remède des reins. Elles allègent le travail du coeur en mettant les reins en mesure de filtrer les impuretés du sang. Un sang pur qui circule dans toutes les parties de l'organisme apporte un regain de vigueur à tout le corps.

WINNIPEG

Des libéraux en vue du Manitoba assisteront à la conférence libérale d'été à Port Hope, Ont., du 4 au 9 septembre. L'hon. T.-A. Crerar, ancien ministre des Chemins de fer, sera du nombre.

Un Cadeau

L'hon. J.-Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture de la province de Québec, a fait cadeau à l'hon. D.-G. McKenzie, ministre de l'Agriculture du Manitoba, d'un choix de produits des érables de la province, exposés à Régina.

L'hon. M. Godbout a souhaité que les populations de l'Ouest connaissent mieux et apprécient davantage le vrai sirop d'érable et le vrai sucre d'érable canadiens.

Récolte désastreuse

Les rapports reçus jusqu'à date semblent indiquer que la récolte de 1933 sur le continent nord-américain sera la plus désastreuse connue depuis un très grand nombre d'années. La récolte de blé des Etats-Unis sera la plus petite depuis quarante ans, et il faut remonter jusqu'à 1901 pour trouver une récolte de blé-d'Inde aussi réduite que celle de cette année; d'autre part la récolte d'avoine ne sera guère plus de la moitié de celle de l'année passée.

Au Canada le blé ne rapportera guère que 57% de la moyenne établie depuis de longues années. La production sera certainement la plus petite enregistrée depuis 10 ans. Les autres grains tels que l'avoine, l'orge, le lin et le seigle ne donneront qu'un très petit rendement.

Le 31 juillet les rapports reçus au département d'agriculture à Ottawa indiquaient les résultats suivants pour les trois provinces de l'ouest: Manitoba, blé 69%, avoine 66%, orge 63%, seigle 75%, lin 67%; Saskatchewan, blé 52%, avoine 55%, orge 61%, seigle 44%, lin 38%; Alberta, blé 61%, avoine 61%, orge 64%, seigle 59%, lin 52%.

Aux Etats-Unis on estime la production totale de blé à 499,671,000 minots comparé à 726,000,000 l'année passée et à une moyenne annuelle pour les années 1926 à 1930 de 861,000,000.

Comme on le voit il y a tout lieu de croire qu'il y aura une augmentation assez prononcée dans le prix du blé et autres grains. On estime que même les Etats-Unis feront de l'importation en 1933-34.

Les petites idées habillées de grandes phrases font penser aux petits enfants vêtus de robes trop longues.

Byrd emploiera des chiens du Labrador

Québec — 27 chiens du Labrador venant de leur patrie du nord ont quitté Québec en route pour Wanalancet, New-Hampshire, où le contre-amiral Richard-E. Byrd, fameux explorateur antarctique américain, a établi les chenils destinés à entraîner les bêtes pour sa seconde expédition au pôle sud. Ils sont arrivés ici dans deux vaisseaux au cours de la fin de semaine et un nombre égal doit arriver d'ici deux semaines. Le contre-amiral Byrd a décidé d'amener avec lui environ 75 chiens du Labrador dans son expédition. Ces chiens ont été choisis parce qu'ils supportent les températures élevées aussi bien que les climats froids de l'Antarctique. Les chiens ont été logés dans un camion spécial pour être transportés dans le New-Hampshire.

L'expédition Byrd sera absente des Etats-Unis pendant deux ans.

Deux millions de chômeurs allemands ont obtenu de l'emploi

Berlin—Le chancelier Hitler a annoncé à ses principaux lieutenants que la première phase de sa lutte contre le chômage s'est terminée avec ce résultat que 2,000,000 de chômeurs ont reçu des positions. La seconde phase, dit-il, commencera en septembre, et sera employée à tuer le chômage d'hiver. La troisième phase, le printemps prochain, aura pour objectif la cessation définitive du chômage en Allemagne.

La question de l'immigration

Tokio.—Les efforts que l'on fait aux Etats-Unis pour abolir la clause de l'immigration japonaise, clause qui est considérée au Japon comme un affront à l'honneur national, ont été loués officiellement aujourd'hui par le gouvernement impérial dans une declaration faite exclusivement pour l'United Press.

Cette déclaration a été préparée par le sous-ministre des affaires étrangères, Mamoru Shigemitsu, au nom le ministre des affaires étrangères, Yasuya Uchida. Elle dit: "Le Japon a appris avec plaisir qu'une campagne a été inaugurée aux Etats-Unis en faveur de l'admission des immigrants japonais dans la même proportion que ceux des autres pays. Quand ce problème de l'immigration aura été réglé à l'amiable et que la situation du Japon en Evtrême-Orient sera apprécié comme elle doit l'être, il n'y aura plus rien qui pourra nuire aux relations pacifiques et amicales entre le Japon et les Etats-Unis.

Saint-Jean, Terre-Neuve—Plusieurs villages de la côte nord de Terre-Neuve ont été évacués. Les flammes continuent leur travail destructeur depuis une semaine.

Ste-Anne des Monts, P.Q.—Quatre maisons de ce village ont été détruites par un incendie qui menaça tout le village. Le feu s'est déclaré dans le bois de l'International Paper Co.

Trois-Rivières, P.Q.—M. Paul-Eugène Charbonneau, 24 ans, organiste à la paroisse Sainte-Marguerite, s'est noyé dans le fleuve.

POUR RIRE

Un tour de force

— Marcelle, tais-toi, ma petite fille, tu es trop bavarde; les enfants ne parlent pas à table.

— Ne me gronde pas, papa. Je te promets que maintenant je vais manger sans ouvrir la bouche.

Humour anglo-américain

Un homme heureux en affaires est celui qui amasse une fortune trop grosse pour lui et qui la lègue à des gens qui n'ont rien fait pour la mériter.

— Que faites-vous de vos vieux vêtements?

— Je les ôte le soir et je les remets le lendemain.

Lequel de ces deux biens préfèrent les hommes, la richesse ou la santé? —Celui qui leur manque.

Distraction

Deux touristes se promènent sur la grève à la fin d'une splendide journée.

— Mon Dieu! s'écrie le premier, rempli d'enthousiasme, que les couchers de soleil sont donc beaux ici!

— Oui, répond le second, distraitement, surtout le soir!

Dialogue Express

— En quel honneur as-tu fait un noeud à ton mouchoir?

— Ce n'est pas moi, c'est ma femme qui en est l'auteur. Ce noeud doit me rappeler que j'ai à lui louer deux fauteuils pour une des représentations théâtrales de ce soir.

— A quel théâtre veut-elle que tu la mènes?

— Cela, mon cher, je l'ignore, elle a oublié de me le dire!

Je ne dis pas nom

Hicks rencontre son ami Zède qui se promène l'air soucieux:

—Qu'as-tu, mon vieux? Je te trouve une drole de figure. Aurais-tu des ennuis de famille?

—Comment n'en aurais-je pas avec une femme comme la mienne?

—Voilà qui m'étonne. Elle est si gentille ta femme.

—Je ne dis pas le contraire. Mais, tout de même je lui dois de mauvais quarts d'heure. Songe qu'elle me demande toujours de l'argent!

—Pourquoi faire?

—Ah? ça, je ne sais pas; je ne lui en donne jamais...

Calino Voyage

Calino s'apprête à partir pour l'est

—Prenez un bon train, lui conseille un ami, et surtout évitez de vous mettre dans le dernier wagon. C'est celui qui a le plus à souffrir en cas d'accident.

—Eh bien, alors, observe Calino, pourquoi met-on un dernier wagon aux trains?

Drole de Compliment

Un brave homme voulant complimenter un écrivain en vogue lui dit:

—Ah! monsieur, quel talent vous avez. Je ne lis que vous. Hier encore, je me suis endormi sur un de vos ouvrages.

Petites Définitions

Sardines :Petit poissons sans tête ni queue qui nage dans l'huile.

Gifle : Donation entre vifs.

Egoiste : Celui qui ne s'occupe pas de moi.

Ronflement : Musique de chambre.

Croquis Conjugal

Elle—Le temps est bien couvert.

Lui —Il veut sans doute te donner une leçon.

Eh Bien, Vrai !

Au moment de payer la note de son déjeuner, un client de mine grincheuse s'approche du comptoir où trône une grosse caissière, fort peu aimable elle aussi.

—Madame, je dois vous prévenir que la pêche que l'on m'a servie au dessert était pourrie.

—Eh! monsieur, que voulez-vous que j'y fasse? Je n'étais pas dedans.

—Eh bien vrai! Il n'aurait plus manqué que ça.

Quelle Chaleur!

Vous vous plaignez de la chaleur? Qu'auriez-vous dit si vous aviez vécu en 732?

—Il a fait chaud?

—Je vous crois. C'est cette année-là que Charles Martel fondit sur les Sarrasins.

Nos qualités nous viennent de la nature, mais nos vertus sont le fruit de notre éducation.

(Mme Emile de Girardin)

Le talent, c'est le don de voir dans les choses ce que les autres ne voient pas. (Tolstoi)

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-P.-A. Poulet, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.